

LE BREF EST MAINTENU

Le juge Hutchison maintient le bref d'habes corpus en faveur d'Harry K. Thaw

CELUI-CI EST DE NOUVEAU ARRETE

La partie semble perdue pour lui et il sera très probablement déporté

Sherbrooke, 3. — C'est fait. Le juge Hutchison a rendu sa décision aujourd'hui sur le bref d'habes corpus demandé puis retiré par les avocats de Thaw, et, ainsi qu'on s'y attendait, le bref a été maintenu. Le prisonnier est donc en liberté, et le gérant de la prison de Sherbrooke n'a pas le droit de le garder dans sa cellule.

La requête pour un bref d'habes corpus avait été présentée samedi au juge Hutchison. Elle était faite au nom du policier Boudreau, de Coaticook.

En rendant sa décision, le juge a cité des précédents dans lesquels celui qui demandait un bref d'habes corpus avait agi sans autorisation, sans le consentement et même à l'insu des personnes en prison, pour qui le bref était demandé. Ces cas, a déclaré le juge, ne peuvent servir de précédent.

Le procureur général de cette province, déclare Sa Seigneurie, par son représentant personnel dans la cause, a demandé que les procédures régulières soient conduites aussi rapidement que possible, et que s'il y avait un prisonnier légalement détenu en prison, ce prisonnier devait subir son procès au plus tôt, mais que si ce prisonnier était détenu par une contrainte défensive, il devait être libéré sur-le-champ. Le désir du prisonnier de demeurer dans sa cellule au seul effet d'éviter son arrestation par le gouvernement pour avoir violé une loi fédérale ne peut pas être considéré, et la prison de ce district et d'un autre district du Canada ne peut servir de refuge pour ceux qui fuient l'autorité.

"Il n'y a pas de doute que la question de droit offre de réelles difficultés. Laquelle des deux parties en cause a vraiment raison? Il serait assez difficile de répondre, car les droits des deux parties sont douteux. Or, dans ces cas, la cour incline à accorder la liberté au détenu. Dans certains cas, on a prétendu que c'était le devoir du juge à qui une requête d'habes corpus était présentée, par un prisonnier, privé de sa liberté pour avoir violé une loi, de lui rendre sa liberté, à moins qu'on ne prouve que son emprisonnement est garanti par un statut.

"La Cour accorde donc la requête, maintenant le bref d'habes corpus et déclare le dit bref absolument valable. Le gérant n'a donc pas l'autorité de détenir le dit Harry Thaw dans la prison de ce district, et ce dernier doit jouir de sa liberté personnelle jusqu'à ce qu'il soit arrêté par un mandat de la cour. Le dit Harry Thaw par ses présentes est libéré de sa détention dans la dite prison, et il est rendu à la liberté tout le jour jusqu'à son arrestation."

Thaw, assis devant Sa Seigneurie le juge Hutchison à une distance de quelques pieds seulement, écouta attentivement la lecture du jugement, mais quand il entendit le président du tribunal déclarer en terminant qu'il était libre, qu'il veuille sa liberté ou non, Thaw devint très pâle, et il laissa tomber le cigare qu'il tenait à la main, mais, le resta assis. Un de ses défenseurs, W. K. McKinnon se pencha vers lui, lui mit la main sur l'épaule doucement et lui murmura quelques mots à l'oreille. Thaw alors se leva et se dirigea vers la porte de sortie.

Les officiers d'immigration, conduits par M. Robertson s'approchèrent, et au moment où Thaw allait passer le seuil de la porte, M. Robertson lui dit simplement: "Venez avec nous, Monsieur Thaw." Alors celui-ci dit un mot d'adieu aux journalistes présents, et suivit les officiers d'immigration. Cinq minutes après, il était dans l'automobile qui le conduisit à Coaticook en moins d'une heure. On ne lui avait pas même laissé le temps d'envoyer un ami chercher sa valise ou sa correspondance qui est dans sa cellule. A Coaticook, il fut mis sous la garde de deux officiers de la police fédérale, et seuls ses avocats ont pu le visiter. Le voyage se fit sans incidents. Thaw n'exprima aucun regret. Derrière lui, suivait une seconde automobile, dans laquelle se trouvaient ses défenseurs. M. Shurtleff a publié aussitôt après l'arrivée la note suivante: "S'il n'y avait pas eu de mandat de la cour, Thaw n'aurait pas pu être libéré, et il n'y a plus d'espoir pour nous de le sauver de la déportation. Je pense que si nous trouvions un moyen de porter cette nouvelle cause devant les tribunaux, nous serions faciles à convaincre que l'acte des officiers d'immigration est inconstitutionnel, étant en contravention avec le traité Ashburton. Mais si les autorités sont aussi déterminées à remettre Thaw aux Etats-Unis."

(Suite à la page 5)

LE CENTENAIRE DE LA MORT DU POETE ALLEMAND KOERNER

Il fut tué par un officier français prisonnier qu'il insultait.

Francfort, 3. — Les milieux patriotiques allemands célébreront demain le centenaire de la mort du poète Théodore Koerner. Les biographes disent que le matin du 26 août 1813, une troupe de 300 hommes, dont 150 cosaques, commandée par Lutov, se mit en embuscade près de Gadebusch, pour surprendre une colonne française de ravitaillement. Aux premiers coups de feu l'escorte française gagna un paquebot d'où elle tira sur les assaillants. Koerner, qui commandait un peloton de cavalerie, voulut les déloger, quand il reçut au ventre une blessure mortelle.

Or, le critique d'histoire Frédéric Kerst, qui s'est livré à une étude attentive de ce combat de Gadebusch, prétend que le récit de la mort de Koerner fut volontairement enjolivé pour des raisons patriotiques. Koerner avait fait prisonnier un officier français et quelques soldats et il les ramena au camp de Lutov. En cours de route, il chevauchait à côté des prisonniers et il leur adressait des paroles outrageantes. L'officier français comprit et soudain, sortant un pistolet de sa poche, tira sur celui qui avait oublié les égards dus à des adversaires vaincus. Les amis de Koerner alors massacrèrent à coups de sabre tout le premier groupe de prisonniers. Le lendemain, aux obsèques du poète-officier, le lieutenant Jahn, futur créateur des sociétés de gymnastique en Allemagne, demanda que les prisonniers français survivants fussent fusillés sur la tombe, mais Lutov s'opposa à une vengeance aussi dégradante et vile.

La légende patriotique de la mort de Koerner au champ d'honneur surfit le lendemain dans les journaux et ceux qui connaissaient la vérité gardèrent le silence pour ne pas nuire au réveil du sentiment national allemand. Dans le groupe de Koerner figurait le futur surintendant Stiefel-hagen. Il dit plus tard la vérité à son jeune confrère le pasteur Jungst et celui-ci a laissé des papiers vérifiés par M. Kerst et qui ne laissent pas le moindre doute sur les circonstances réelles de la mort de Théodore Koerner.

LE VICOMTE HALDANE

IL DECLARE QU'IL A PARLE AU NOM DE L'ANGLETERRE, DANS SON GRAND DISCOURS A LA CONVENTION DU BARREAU D'AMERIQUE.

Philadelphie, 3. — Frances Rawle, un des plus éminents avocats de cette ville, a déclaré ce soir que le discours du lord-chancelier d'Angleterre, prononcé à la convention du barreau d'Amérique, à Montréal, constitue un véritable document officiel sur la politique anglaise.

M. Rawle était président du comité qui a reçu le comte Haldane à son arrivée à New-York, la semaine dernière. C'est en revenant de Montréal à New-York que le lord haut-chancelier a fait ces déclarations, et il a permis à M. Rawle de les rendre publiques. "C'est un discours officiel, a-t-il dit à M. Rawle. C'est la politique du gouvernement anglais que je fais connaître, et ce discours est immédiatement publié en français, en allemand, en russe et en chinois."

M. Rawle a ajouté que le manuscrit a été revu par Sir Edward Grey, le ministre des affaires étrangères, qui y a apposé la signature officielle. Lord Haldane a déclaré à M. Rawle que la solution du différend dans les Balkans était due à l'habileté de Sir Edward Grey. Sa sincérité a convaincu les diplomates des puissances étrangères que l'Angleterre n'avait pas de vues égoïstes sur la question des difficultés entre les pays d'Europe.

Lord Haldane est enchanté des Etats-Unis. Il a déclaré que, dans cinquante ans d'ici ce pays serait la première puissance commerciale et intellectuelle du monde.

L'ELECTRICITE A BON MARCHE

L'exploitation par le gouvernement des pouvoirs électriques dans Ontario est une aubaine pour les consommateurs.

London, Ont., 3. — Le pouvoir hydro-électrique, exploité par le gouvernement provincial, va rapporter des bénéfices considérables, cette année. Le département estime que les recettes nettes seront de \$40,000 pour l'année fiscale se terminant à la fin de novembre. Les consommateurs sont au nombre de six mille et les ventes d'énergie électrique atteignent le chiffre de six mille chevaux-vapeur.

Le résultat pratique de ce surplus sera de faire baisser les taxes, pour l'année prochaine.

LE CANADIAN NORTHERN ACCAPARE

Chatham, 2. — L'assemblée annuelle de la Chatham, Wallaceburg and Lake Erie Railroad Company a eu lieu aujourd'hui, et la plupart des nouveaux officiers élus sont des représentants du Canadian Northern. Le bureau de direction se réunira bientôt pour la réorganisation de la compagnie, et les officiers seront transportés de Chatham à Toronto. Les nouveaux élus sont: M. D. B. Hanna, A. J. Mitchell, R. G. Thompson, le juge Phlippen et M. Morton, de Toronto; D. A. Gordon, de Wallaceburg, et J. G. Kerr, de Chatham.

HEURTA DEMISSIONNERA

Le président provisoire va se retirer mais pour se présenter de nouveau aux élections générales

LE GENERAL TREVINO LE REMPLACERA

Ce dernier est attendu dans la capitale et il y aura des changements dans le cabinet

Mexico, 3. — Il est maintenant certain que le général Huerta quittera la présidence. Il donnera sa démission en faveur du général Trevino, afin de pouvoir se présenter aux élections du mois d'octobre.

Le général Trevino est attendu à la capitale. Il y aura des changements importants dans le cabinet, avant quelques jours. On dit que le général Trevino sera nommé ministre des affaires étrangères, afin de pouvoir succéder légalement au président démissionnaire. Il est arrivé à Tampico, aujourd'hui et s'embarquera pour la capitale demain. L'exode des Américains touche à sa fin. Ceux qui se sont rendus à l'appel du président forment le petit nombre.

Vera Cruz, 3. — Les représentants personnels du président Wilson, M. John Lind et l'amiral Fletcher, sont revenus aujourd'hui d'une promenade à la plantation Vista Hermosa, où ils étaient les hôtes d'un ami du Minnesota, grand propriétaire de plantation au Mexique. Le voyage s'est fait sans incidents notables. A quelques milles de l'endroit où ils étaient, un ouvrier mexicain fut assassiné par des bandits.

ATTENTAT CRIMINEL

Deux cartouches de dynamite dans un couloir.

New-York, 3. — Mlle Pauline Rovner, Mme Rebecca Olshansky et deux autres dames habitant la maison No. 479 dans Houston street, ont failli être mises en pièces par deux cartouches de dynamite.

Mlle Rovner et Mme Olshansky gravissaient l'escalier de la maison quand elles remarquèrent une odeur de fumée. Arrivées au troisième étage elles rencontrèrent une autre localité qui leur dit que quelque chose devait brûler dans la maison. Toutes les trois se mirent en devoir de découvrir le feu.

Dans un coin du couloir, Mlle Rovner aperçut tout à coup une étincelle qui venait de se produire dans un tas de papiers. Elle les dispersa du bout de sa chaussure et découvrit deux objets longs et grisâtres à chacun desquels tenait une mèche enflammée assez longue.

Ignorant le danger qu'elle courait, Mlle Rovner saisit les deux cartouches et les jeta dans le couloir. Les papiers allèrent et une troisième mèche venait d'arriver pitoyablement. Heureusement, un locataire nommé Neheck sortit de son appartement à ce moment-là et du premier coup d'œil se rendit compte du danger terrible auquel étaient exposées non seulement les quatre femmes, mais encore toutes les habitantes de la maison.

D'un mot il indiqua le péril aux quatre femmes qui prirent la fuite aussitôt en poussant des cris qui jetèrent l'alarme dans la maison. En même temps il rentra précipitamment chez lui et ressortit au bout d'un instant muni d'un seau d'eau qu'il vida sur les cartouches de dynamite.

Grâce à sa présence d'esprit tout danger disparut bientôt, mais les locataires l'avaient échappé belle.

Une enquête a été ouverte pour retrouver l'auteur de cette criminelle tentative.

IMPOSANTES FUNERAILLES D'UN GREVISTE

La grève des employés de tramways se continue à Dublin. Trente-cinq mille personnes assistaient aux funérailles d'un gréviste.

Dublin, 3. — Trente-cinq mille personnes ont assisté aux funérailles d'un ouvrier du nom de Nolan, qui fut tué pendant la récente grève des employés de tramway. Il n'y a pas eu de désordre. A une assemblée de quatre cents employés, il a été décidé aujourd'hui de refuser les services de tous les grévistes, faisant partie de l'union. Le calme qui règne dans la ville est plutôt apparent que réel, car les grévistes sont mécontents et des troubles sérieux sont à craindre. Les autorités ont demandé du secours à la police des villes voisines.

LA CATASTROPHE DU NEW-HAVEN

Une enquête minutieuse établira la cause véritable du terrible accident de mardi.

New-Haven, 3. — Une enquête publique des plus minutieuses sera tenue par la Interstate Commerce Commission sur la catastrophe d'hier matin, alors que 21 personnes furent tuées et cinq autres mortellement blessées sur la ligne du New-York-New-Haven. La première séance aura lieu vendredi, et on prévoit que ce sera le début d'une enquête des plus

LA LOI NATURELLE

Un Américain tue un Chinois coupable d'assaut criminel sur sa petite fille et invoque la loi non écrite, qui permet à l'homme de protéger l'honneur de sa famille.

Seoul, Corée, 3. — M. Mason, gérant des mines d'or de Nu-San, qui fut condamné à 18 mois de prison, le 11 d'août, pour avoir tué un mineur chinois, est allé en appel et a réussi à faire suspendre la sentence. Pendant son procès, M. Mason a plaidé la loi non écrite, qui permet à tout homme de défendre l'honneur de sa famille. La victime était un employé dans les mines. En l'absence de M. Mason, il se rendit à la résidence de ce dernier et commit un assaut criminel sur sa petite fille, âgée de 12 ans. Lorsque Mason arriva à la maison, on lui apporta l'acte du chinois, et il se rendit dans les mines, où il le tua d'un coup de revolver. On dit ici que la suspension de la sentence est un acquiescement certain.

TURCS ET BULGARES

Le général Savoff parmi les négociateurs.

Sofia, 3. — Le général Michael Savoff, anciennement commandant en chef de l'armée bulgare, et M. Tocheff, ancien ministre de Bulgarie à Belgrade, ont été choisis aujourd'hui comme assistants de M. Natchovitch, ancien ministre bulgare des affaires étrangères, pour les négociations entre la Bulgarie et la Turquie.

LE GENERAL FELIX DIAZ

Il rentrera au Mexique avant les élections.

London, 3. — Le général Felix Diaz se propose de rentrer au Mexique avant le 26 octobre, date fixée pour l'élection d'un nouveau président. Il quittera l'Angleterre demain.

Arrivé en Amérique, les membres de sa mission se sépareront jusqu'à ce que de nouveaux ordres envoyés du Mexique les rappellent.

IL RECOMMENCE SON VOL LA TETE EN BAS ET PROMET DES EXPERIENCES PLUS SENSATIONNELLES ENCORE.

(Service spécial)

Buc, 3. — Pégoud, l'habile pilote de Biériot, a renouvelé, ce matin, l'exploit téméraire qu'il avait accompli, hier, à Juvisy.

A sa descente de l'appareil, hier, Pégoud avait déclaré qu'il était satisfait de sa première tentative, il recommencerait, ce matin, à Buc, en présence de la commission de l'armée.

Dès la première heure ce matin, le général Hirschauer, le commandant Etévé et une centaine d'aviateurs militaires et civils arrivaient sur l'aérodrome.

De nombreux spectateurs et journalistes étaient également présents. Malheureusement, un épais brouillard couvrait l'aérodrome, et ce n'est guère que vers 10 heures, le brouillard s'étant dissipé, que Pégoud fit sortir son monoplan des hangars Biériot.

Une armée de photographes et d'opérateurs de cinématographe entouraient aussitôt Pégoud tout son appareil. L'aviateur se prête complaisamment à l'opération et indique même l'endroit approximatif où il doit commencer son "S".

Souriant, Pégoud monte ensuite dans son appareil et se fait soigneusement attacher. Le moteur est allumé, Pégoud abaisse le bras et les ailes lachent le monoplan qui roule sur une vingtaine de mètres et s'élève rapidement.

Derrière de gracieuses courbes, Pégoud atteint bientôt une hauteur d'environ mille mètres. Arrivé à cette hauteur, on voit Pégoud mettre le gouvernail de profondeur à la descente. Immédiatement, l'appareil pique droit vers le sol, avec une rapidité vertigineuse; mais, Pégoud laissant tout à coup le gouvernail dans la même position, l'appareil se retrouve peu à peu et se retrouve sans dessus dessous, dans la position horizontale.

A ce moment, on distingue nettement l'aviateur, la tête en bas et les roues du chariot d'atterrissage se détachant sur le ciel. Dans cette position, Pégoud rétablit l'équilibre et l'appareil, obéissant docilement aux commandes, glisse en ligne droite pendant 50 secondes. Un nouveau coup de gouvernail et l'appareil se met à descendre; mais, peu à peu, l'arrière du monoplan se relève et l'appareil, décrivant une grande courbe, reprend bientôt sa position normale.

Pégoud exécute ensuite une splendide descente planée en spirales et vient doucement se poser au milieu du terrain.

La foule qui, haletante, et anxieuse, avait suivi toutes les péripéties de cet exploit, pousse un soupir de soulagement. Les braves éclatent de toutes parts et les spectateurs, qui se précipitent vers Pégoud, qui est littéralement arraché de son siège. Calme, souriant, l'aviateur reçoit les félicitations des membres de la commission de l'armée et de ses camarades. Des centaines de mains sont tendues vers lui et il est porté en triomphe jusqu'à son hangar, suivi par la foule qui ne cesse de l'acclamer.

L'aviateur doit signer ensuite un

(Suite à la page 5)

LE COURS MONETAIRE

Le comité chargé de reviser le bill le concernant reprend ses séances au sénat américain

UNE PROPOSITION REJETEE

Les républicains veulent forcer le gouvernement à renvoyer le bill au mois de décembre

Washington, 3. — Le comité qui est à reviser le bill du cours de l'argent a repris les débats aujourd'hui, au Capitole. Les démocrates qui font partie de ce comité ont rejeté par un vote de 10 à 8 une mesure proposée par le représentant Burke de la Pennsylvanie, demandant que le comité fasse comparaître le secrétaire du Trésor fédéral, le contrôleur du même département ainsi que des représentants de l'association des Banques afin de connaître leurs opinions sur le bill. Cette motion fut rejetée, mais le comité en accepta une du représentant Wingo, dans laquelle les vues de l'association des banques étaient exprimées. La discussion se continuera demain et il est probable que, dès lundi, le président du comité, le représentant Glass, fera rapport du travail à la Chambre. On prétend que c'est l'intention des représentants républicains du comité de forcer le sénat à renvoyer l'étude du bill au mois de décembre. D'ici là, des autorités en matière financière pourront être entendues et leurs vues déclareront peut-être le gouvernement à modifier son bill.

UN MOYEN INGENIEUX

Pour une oeuvre de bienfaisance six jeunes filles vendent des baisers et recueillent \$10,000.

Salem, Ohio, 3. — La charité est ingénieuse: on n'en saurait douter après le fait qui vient de se produire ici et qui vaut d'être cité. Salem avait besoin d'un hôpital. La municipalité en ordonna la construction. Quand il fut achevé il fallut songer à assurer l'avenir, à le doter. La générosité des habitants de Salem ne fut pas prise en défaut et les dons furent nombreux et importants. Mais il convient de signaler la conduite de six jeunes filles de la localité qui, pour réunir le plus d'argent possible, mirent à prix, leurs baisers, tout simplement.

C'étaient six jolies jeunes filles, cela va sans dire et ce moyen leur réussit. Un dollar, tel était le prix du baiser. Les six charmantes demoiselles se mirent à vendre leurs baisers et la distribution commença devant une foule considérable que ce spectacle inusité avait attirée.

Le premier amateur ayant passé devant la première jeune fille qui lui livra ses baisers aussitôt arrêté par sa hésitation embrassa sur les lèvres la deuxième dont le sourire encourageant menaçait de se changer en moue devant son hésitation. Il s'exécuta donc et dut en faire autant pour les quatre autres. Ce qui lui coûta six dollars.

Après lui d'autres vinrent de plus en plus nombreux, à tel point que le bill atteignit la longueur d'un bloc. Les messieurs, jeunes et vieux, beaux et laids défilèrent rapidement devant les jeunes filles et remettaient aussitôt leur dollar en échange du baiser. Quelques-uns, plus gourmands que les autres, faisaient demi-tour aussitôt et allaient se mettre en queue de la file. Ils en redemandaient. Le défilé dura longtemps.

Il y eut quelques incidents, de temps à autre une dame, le plus souvent entre deux âges, sortant de la foule se dirigeait vivement vers un monsieur qui l'avait vu s'en aller rapidement sous les regards narquois des curieux. C'était une épouse offensée qui revendiquait ses droits.

Pourtant derrière les jeunes filles une corbeille jalousement gardée s'emplissait peu à peu de billets; quand la distribution des baisers fut finie, quand le dernier amateur eut disparu on les compta; il y en avait dix mille. Chacune des jeunes personnes avait donné plus de seize cents baisers.

L'AVIATION TRAGIQUE

Un double accident au camp de Chalone.

Reims, 2. — Le lieutenant Paul Le Franc, officier du corps des aéronautes de la marine française, et la personne qui l'accompagnait, Mme Lefèvre, femme du lieutenant d'artillerie de ce nom ont reçu hier soir, dans un accident d'aéroplane, de sérieuses blessures qui probablement mettront leur vie en danger, à la tombée de la nuit.

Le lieutenant Le Franc se préparait à voler près de Bouy, localité située dans les environs du camp de Chalone, quand la machine capota, tombant avec bruit, ce qui brisa les réservoirs, qui prirent feu et enflammèrent de suite les ailes de l'aéroplane.

La vue des flammes fit accourir les habitants des villages voisins qui trouvèrent les deux aviateurs évanouis, et brûlés horriblement. On les transporta à l'hôpital, où leur état a été jugé des plus graves.

Nantes, 3. — Mme Richer a été gravement blessée aujourd'hui dans une envolée en aéroplane près de La Roche-Bernard. Ayant mal calculé la distance, en opérant sa descente, la machine alla se prendre dans le faite d'un arbre, ce qui la fit capoter.

Mme Richer fut précipitée sur le sol.

(Suite à la page 5)

MALLES POUR ECOLIERS ET ETUDIANTS

CHOIX ILLIMITÉ. Tous les Prix.

NOUS attirons l'attention des écoliers et des étudiants sur notre département de Malles — nous offrons un choix pratiquement illimité de Valises, Suit-cases et Sacs de tout genre et de toutes dimensions.

Nous avons des valises dont les divisions intérieures sont spécialement aménagées pour les exigences des pensionnaires de collèges et de couvents.

Venez vous CHOISIR un SAC ou une MALLE qui vous donnera tout le CONFORT DESIRABLE ET DURERA INDEFINIMENT.

Samontagne Limitée.

338 Notre-Dame Ouest
Près de la rue McGill, Montréal, Can.

HUERTA ET LES REBELLES

LA CAMPAGNE DE REPRESSION ACTIVEMENT POURSUIVEE.

(Service spécial)

Mexico, 3. — Le général Geronimo Trevino, qui avait été appelé à Mexico par le gouvernement, a quitté Monterey ce matin par train spécial et arrivera demain soir. Sa famille ignore pourquoi on l'a fait venir ici. On a annoncé qu'il devait, pour quelque temps, remplacer le général Blauquet au ministère de la guerre et, plus tard, diriger les opérations militaires à Sonora, à la place du général Ojeda. Ici on refuse toute explication, mais un discours prononcé par le général Huerta au banquet des journalistes semble corroborer le fait. Huerta aurait dit:

"Les cas échéant, il sera nécessaire, pour la pacification du pays, que le meilleur sang de mon cabinet soit versé sur le champ de bataille."

On pense que si Blauquet se rend dans la Sonora, son entrée en charge coïncidera ici avec le déploiement d'une grande activité, car le gouvernement fait venir en masse, dans la Sonora, des troupes des contrées pacifiques de Morelos, Talasco et Campeche. D'après le gouvernement, les fédéraux ne surveillent maintenant que le port de Guaymas, dans le même district, et l'Etat est déterminé à y faire une démonstration militaire.

Los Angeles, 3. — Six réfugiés américains ayant assisté au début de la guerre qui dévasta le Mexique et qui ont beaucoup souffert, ont débarqué le nuit dernière du croiseur armé "Pittsburg." A San Diego.

T. L. Findlay, de El Paso, l'un des réfugiés, a raconté que de nombreux Américains avaient été tués, alors qu'ils cherchaient à s'échapper de Durango, ayant à traverser, pour arriver à Mazatlan, quatre cents kilomètres dans les montagnes. Il dit: "J'étais allé à Durango, souffrant de la fièvre, quand j'entendis le galopement de chevaux dans les rues et, peu après, le bruit d'un feu soutenu."

"Les rebelles, en bataillon serré, dévastèrent les principales rues de la ville, y jetant même de petites bombes. Alors commença le pillage. "Il y avait à Durango environ cent cinquante Américains. On leur enleva tout ce qu'ils avaient d'argent et de bijoux."

"Entre Durango et Mazatlan, se trouve une contrée montagneuse, continuait Findlay, remplie de bandits. On ne peut, de Durango, se rendre au port le plus proche sans traverser cette route escarpée si dangereuse."

"Aussitôt après le pillage de Durango, plusieurs Américains quittèrent la ville pour se rendre à Mazatlan. On n'en entendit plus jamais parler. On suppose donc qu'ils sont tombés entre les mains des bandits et ont été tués."

COMME EN PENNSYLVANIE

On découvre à Hanovre, Allemagne, de grandes nappes d'huile.

LES MEXICAINS TRIOMPHENT

L'échec de la diplomatie américaine leur paraît évident.

(Service spécial)

Mexico, 3. — On croit ici généralement que les négociations entre les Etats-Unis et le Mexique touchent à leur fin, comme aussi il est évident que les Etats-Unis pensent que le Mexique fera le premier pas, ce dont il se gardera bien.

L'action prise par les Etats-Unis dans cette affaire est regardée comme un "bluff colossal". Le président Huerta gagne du terrain tous les jours, tel est le résultat de la politique de M. Bryan. De nombreuses et importantes personnalités, qui, tout d'abord, se montraient indispuestas contre Huerta, l'aident maintenant, en raison de la politique agressive des Etats-Unis.

Des Américains réfugiés à Vera-Cruz auraient, dit-on, adressé leurs plaintes au gouvernement. Ils protestent qu'on ne leur offre qu'un passage, qu'un endroit d'embarquement, et souvent sur des navires marchands qui ne transportent généralement pas de voyageurs. Ils ajoutent qu'il n'y a pas de vivres à bord et qu'on ne s'est même pas occupé du logement à fournir à de nombreux passagers. De tristes récits nous montrent les enfants souffrant du froid et malades du manque de nourriture. Les fonds et tout ce que le bureau de l'Etat a fourni sont, dit-on, insuffisants, même pour venir en aide à un petit nombre de réfugiés.

Des Américains occupant ici de hautes situations expriment leur indignation contre leur gouvernement, qui a donné l'ordre d'un exode sans examiner quelles privations et quelles souffrances il pourrait causer. Ils disent que 500,000 francs seraient suffisants à venir en aide au quart des déserteurs. On a fait remarquer aussi, que l'assurance donnée par Washington qu'aucune complication mauvaise ne surviendrait n'est que de l'hypothèse, en raison de l'ordre donné et de ce que le gouvernement ne s'occupe nullement de ce qui peut arriver aux Américains.

On sait, de source certaine, que la société de la Croix rouge, du gouvernement mexicain, a donné des ordres au bureau de charité de Vera-Cruz, pour que les réfugiés américains ne manquent pas de vivres dans cette ville. La faute en serait retombée sur le gouvernement mexicain, et le public aurait mal interprété la chose. Les journaux disent que cette décision n'a pas été inspirée par les maîtres de faire du gouvernement un mécréant, mais prise par le Mexique, pour parer aux éventualités qui peuvent se présenter du côté des Etats-Unis.

Les Américains en résidence au Mexique se préparent à protester au congrès contre le manque de soins apporté à l'exécution des ordres et pour n'avoir pas assez préparé le vaisseau pour transporter les réfugiés.

ARRESTATION D'UN VANDALE

La police parisienne opère l'arrestation d'un dangereux visiteur de musée.

Paris, 3. — Pierre Vigoroux, accusé d'avoir détruit une toile de Michel-Ange, en 1910, en la coupant en tous sens avec un rasoir, a été arrêté hier soir, au moment où il essayait de pénétrer dans le musée Trocadéro. La police croit que Vigoroux n'est pas responsable et qu'il est affligé de la manie du vandalisme.

CHRONIQUE DES SPORTS

TOUS SOUHAITENT LA DEFAITE DES I-CANADIENS

LE NATIONAL COMPTE GAGNER A HANLAN'S POINT ET L'ECHEC DES IRISH METTRAIT LES DEUX CLUBS LOCAUX, A EGALITE.

Les amateurs locaux de crosse s'intéressent énormément au résultat de la joute de samedi prochain, entre le Toronto et l'Irish-Canadian. Les Beavers seraient bannis s'ils pouvaient réussir à triompher du club qui se prépare à partir prochainement pour aller enlever la coupe Minto aux Salmonbellies. Le capitaine Warwick serait élevé au rang de héros par les partisans du National et son équipe pourrait faire le grand coup, car il est bon de remarquer que le National espère triompher des Te-

cumseh à Hanlan's Point, samedi prochain. Des résultats tels que soulevés par les amis du National mettraient les choses très au point, et nous verrions de très belles séries de fin de saison à Montréal. Peu importe les résultats, il est certain que les deux joutes au programme de samedi prochain seront contestées et couronneront très bien la saison du Big Four. Cette ligue a remporté, cette année, un succès concluant malgré les petites tempêtes qui ont déchainé beaucoup de commentaires inutiles.

LA CROSSE DU DIMANCHE

Les joutes de dimanche prochain au Mascotte promettent de l'intérêt.

La saison de crosse, chez les professionnels, se terminera samedi prochain. Les amateurs du jeu de crosse pourront cependant être témoins, après cette date, de joutes non moins intéressantes que celles fournies par les clubs du Big Four, en se rendant au parc Mascotte, le dimanche après-midi. En effet, la saison de la Montréal Senior Lacrosse Union ne prend fin que le 25 septembre; c'est donc dire que les amateurs pourront assister à quatre autres parties.

Dimanche prochain, l'équipe de l'Association de la Casquette rencontrera les Iroquois de Caughnawaga, à 3 heures 30. Ce match promet d'être fort intéressant, car la rivalité entre les deux clubs est très grande, et il est certain que les meilleurs hommes seront alignés pour la circonstance.

Les "Lions du Nord" ne veulent pas terminer la saison en dernière position, et aussi, les hommes de Perault s'entendent déjà depuis huit jours afin d'être en état de pouvoir vaincre leurs adversaires.

Les Iroquois se croyaient invincibles, mais cet excès de confiance leur a fait perdre la joute de dimanche dernier contre le Mascotte. Charlie Montour, qui a la direction des Indiens de Caughnawaga, a promis de ne rien négliger à l'avenir et, dimanche prochain, il viendra à Montréal avec une équipe de tout premier ordre.

Ceux qui croient que les clubs de la M. S. L. U. sont des équipes de deuxième ordre n'ont qu'à assister aux joutes de dimanche, au parc Mascotte, pour se convaincre que ces seniors sont qualifiés pour figurer sur l'importance quelle équipe du Big Four. Tous les équipiers de la ligue possèdent toutes les meilleures qualités sportives, ce qui les fait les vrais maîtres de notre beau sport national.

Le public leur doit son encouragement et il est à espérer que, dimanche prochain, les estrades du parc Mascotte seront remplies d'amateurs, désireux d'assister à une excellente exhibition de crosse.

Nous profitons de la circonstance pour annoncer de nouveau que les dames sont admises gratuitement aux joutes du dimanche au parc Mascotte.

LES STARS AUX ETATS-UNIS

Le club de baseball Star a fait un excellent voyage à Rouses Point, N. Y., dimanche, et Châteauguay, N. Y., samedi, dimanche et lundi derniers.

Les Stars ont battu le fameux club du Plattsburg Barracks par 2 à 3, devant une assistance de 5,000 personnes, et Bartholf, le lanceur de Harvard, était dans la boîte.

La partie de Rouses Point fut très intéressante et dura onze innings avec un score de 2 à 2. Le score à Châteauguay fut de 5 à 5 en dix innings.

Les scores :
A Rouses Point :—
Stars 00001010000—2 6 1
Rouses Point . . . 00920000000—2 3 1
Batteries : Stars : Brown, Moffatt et Duplessis ; Rouses Point : Ryan et Latourelle, Umpire, Spear.

A Plattsburg :—
Stars 000000102—3 4 2
Plattsburg 002000000—2 4 1
Batteries : Stars : Brown et Duplessis ; Plattsburg : Bartholf et Dragon, Umpire, Reilly.

A Châteauguay :—
Stars 010002020—5 12 2
Châteauguay . . . 000002030—5 10 2
Batteries : Stars : Moffatt et Duplessis ; Châteauguay : Gallagher et Darrah, Umpire, Lyons.

Paris, 3. — Le général Lyauté, parti de Casablanca, est arrivé à Tanger, où il s'est embarqué pour Marseille. Avant de monter à bord, il a été salué par le consul de France.

Dr L. P. DORVAL. Dr Z. MALO.
EHRLICH MEDICAL INSTITUTE Inc.
Spécialistes pour les
MALADIES VENERIENNES
CONSULTATIONS GRATUITES
BUREAU PRINCIPAL : 208 Rue St-Laurent
AUTRE BUREAU, 125 RUE DES INSPECTEURS
Dr W. OUMET. 631-j-8-wll Dr P. ADAM.

BATTUS A BUFFALO

Notre ancien Charlie Hanford a contribué à la victoire remportée par les Bisons sur les Royals.

Buffalo, 3. — Les Bisons ont gagné la partie d'aujourd'hui avec les Montréal, grâce au home run de Charlie Hanford, à la huitième inning. Les outfielders Jackson et Truesdale se sont spécialement distingués.

Beebe lança une partie superbe et contribua de plus à la victoire par son jeu au bâton. Voici le score détaillé de la partie :
BUFFALO
Truesdale, 2b . . . 4 0 0 2 2 0
Vaughn, 3b . . . 3 2 2 1 0 0
Jordan, 1b . . . 4 0 1 2 0 0
Hanford, cf . . . 4 1 2 0 0 0
Jackson, cf . . . 4 0 0 3 0 0
Lehr, rf . . . 3 0 0 3 0 0
Roach, ss . . . 3 0 1 2 3 0
Lalonde, c . . . 2 0 0 7 0 0
Beebe, p . . . 3 1 2 0 1 0
Totaux 35 4 727 5 0

MONTREAL
Almeida, cf . . . 4 0 0 3 0 0
Edmond, 3b . . . 4 0 1 1 1 0
Demmitt, 1b . . . 4 1 2 5 0 0
Lennox, 2b . . . 2 0 0 3 2 0
Deininger, rf . . . 4 0 1 1 0 0
Miller, lb . . . 4 0 1 7 1 0
Purtell, ss . . . 2 0 0 2 4 1
Madden, c . . . 4 0 0 2 0 0
Clark, p . . . 3 0 0 0 2 0
McGraynor x . . . 1 0 0 0 2 0
Totaux 32 1 524 10 1

A frappé pour Purtell à la 9ème. x A Buffalo 10000003—3
Batteries : 00001000—1
Buts sur bases sur Beebe 3, Clark 2, Home run, Hanford 2, buts Jordan, Beebe, Sac hit, Lalonde. But sur erreurs, Buffalo 1. Buts volés, Vaughn 2. Laisses sur les buts, Buffalo 3, Montréal 7. Umpires Nallin et Owens. Temps, 1:30.

A Baltimore : . . . 00010100x—2 11 1
Newark 000000000—0 7 2
Batteries : Cottrell, Egan ; Bell, Smith.
Providence 00043000x—7 13 2
Jersey City 001000000—1 10 1
Batteries : Lafitte et Koehler ; Coakley et Blair.

A Rochester : . . . 10000010x—2 2 0
Toronto 000010000—1 8 3
Batteries : Wilhelm et Williams ; Maxwell et Bemis.

POSITION DES CLUBS
Newark 86 50 .632
Rochester 80 57 .584
Baltimore 71 64 .526
Buffalo 69 66 .511
Montréal 66 67 .496
Toronto 64 71 .474
Providence 59 76 .437
Jersey City 57 91 .341

CHEZ LES JEUNES

Le club de crosse St-Paul a été défait par le Canadien.

Le club de crosse St-Paul qui a défait tous les clubs qui lui ont fait face cette saison, entre autre le St-Pierre-aux-Liens, a trouvé son Waterloo dimanche, aux mains du Canadien. Ceux-ci ont fait défaut par un score de 4 à 1. Le Canadien aurait certainement écrasé le St-Paul s'il n'avait été privé des services de deux de ses joueurs réguliers, Craig et Oneson.

Composition des équipes :
Carillon Buts Desforges
McKee Points Thériault
Robert Couverts Dulude
Silverwood Défenses Marselain
Lapierre Défenses P. Lalonde
Gaumond Défenses White
Leclerc Centre Robillard
Radloff Attaque Séguin
Tessier Attaque Séguin
Gauthier Attaques Dupras
Dufresne Extérieures Gauthier
Mongeon Intérieures Sauvageau

Le club Carillon jouera probablement dimanche avec le National II.

EXCURSION DU CLUB MASCOTTE

Le club Mascotte, de la M.S.L.U., organise pour dimanche prochain une grande excursion à Valleyfield où il se mesurera avec le club de l'endroit. Les directeurs du Mascotte comptent sur la présence de tous les partisans du club et nous conseillons fort à ceux-ci d'accompagner leurs amis, car ils passeront une agréable journée.

Tous ceux qui désirent se procurer des billets peuvent en obtenir en s'adressant aux membres, ou au local du club, 3481 Berri. Le prix, aller et retour, est de 25 cents seulement, pour les adultes et 45 cents pour les enfants.

Le départ aura lieu de la gare Windsor à 9 heures très précises et le retour s'effectuera de Valleyfield à 8 hrs.15 p.m.

LES STARS A FARNHAM

Le club de baseball Star jouera à Farnham, Qué., dimanche après-midi, avec le fort club du géant Domey.

Geo. Leclair, le fameux lanceur, sera dans la boîte pour Farnham, et la partie sera la plus intéressante de la saison.

Les Stars ont battu Leclair cette saison à St-Hyacinthe, mais il espère prendre sa revanche dimanche prochain.

La joute sera chaudement contestée.

Les Stars pratiqueront ce soir.

LES LIGUES MAJEURES

LIGUE NATIONALE

A Brooklyn — 1ère partie.
Philadelphia 111000100—4 9 2
Brooklyn 01020002—5 7 3
Cannitz, Brennan et Killifer ; Pfeiffer et W. Fisher.

2ème partie.
Philadelphia 000200001—3 5 0
Brooklyn 01020002—5 7 2
Chalmers, Alexander et Killifer ; Reulbach et McCarty.

A Pittsburgh —
Cincinnati 000000120—3 10 0
Pittsburgh 100000000—1 9 0
Brown et Clark ; Adams et Simon.

A St-Louis —
Chicago 241000000—7 9 1
St-Louis 100100000—2 8 3
Watson et Bresnahan ; Trekel et Wingo.

A New-York —
Boston 000020000—2 9 1
New-York 000000010—1 1 0
Tyler, Haridan ; Marnewson, Wiltse, Myers.

POSITION DES CLUBS

New-York G. P. Pe. 85 40 .680
Philadelphia 73 47 .609
Chicago 71 56 .559
Pittsburgh 66 58 .532
Boston 54 68 .443
Brooklyn 53 70 .431
Cincinnati 53 78 .405
St-Louis 45 84 .349

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphia —
Washington 200000100—3 8 3
Philadelphia 03000010x—4 9 0
Groom, Johnson et Henry, Ainsworth ; Brown, Bender et Schang.

A Boston —
New-York 1300010105—11 16 0
Boston 011020000—4 7 4
Caldwell et Swenney ; Anderson et Thomas.

POSITION DES CLUBS

Philadelphia G. P. Pe. 84 42 .667
Cleveland 77 51 .597
Washington 70 56 .556
Chicago 67 63 .515
Boston 62 62 .500
Detroit 56 71 .442
St-Louis 48 83 .364
New-York 43 80 .350

A CONNAUGHT PARK

L'épreuve principale d'hier est revenue à Decathlon.

Ottawa, 3. — Les seconds choix ont été heureux aujourd'hui dans les courses de Connaught Park. Le stade de la Cie des Tramways a été gagné par Decathlon joué au pair. Voici les résultats des épreuves :

1ère course, \$500, 3 ans et plus, 6 furlongs :
1 Ondramon, 120, Watts, 9 à 2, 6 à 5, 2 à 5.
2 Amberite, 114, Warrington, 6 à 5, 1 à 2.
3 Mary Bud, 104, Callahan, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2.
Temps, 1:16 4-5.
Caper Sauce, Ondramida et Maid of Frome ont aussi couru.

2ème course, \$400, maidens de 2 ans, à réclamer, 5 furlongs :
1 Harbard, 111, Taylor, 11 à 5, 4 à 5, 2 à 5.
2 Tigella, 108, Gould, 12 à 1, 2 à 1, au pair.

3 Behest, 103, Lounsberry, 8 à 1, 3 à 1, 7 à 5.
Temps, 1:03 3-5.
Salvatore, Kettle Drum, Private Cheer, King Cotton et Gerald G. ont aussi couru.

3ème course, \$500, maidens de 3 ans et plus, steeplechase, 2 milles :
1 Noble, 150, O'Connor, 2 à 1, 7 à 10, 1 à 4.
2 Melos, 150, Jeffreys, 12 à 1, 5 à 1, 2 à 1.

3 Uncle Obie, 131, Clark, 6 à 1, 2 à 1, au pair.
Temps, 4:03 1-5.
Half A Crown, Fox Craft, Legislator et Moltke ont aussi couru.

4ème course, \$1200, 2 ans, 6 furlongs :
1 DeCathlon, 100, Gray, au pair.
2 Dick Dodie, 104, Taylor, 7 à 10.
3 Best Be, 100, Callahan, 7 à 10.
Temps, 1:16 4-5.
Trois partants.

5ème course, \$500, 3 ans, 1 1/2 milles :
1 Tactics, 109, Fairbrother, 9 à 5, 7 à 10, 1 à 4.
2 Dynamite, 106, Gray, 5 à 1, 2 à 1, 4 à 5.

3 Spellbound, 104, Denner, 13 à 5, au pair, 1 à 2.
Temps, 2:39 1-5.
Good Day, Moonlight, Woodcraft et Sen Sparks ont aussi couru.

6ème course, \$600, 6 furlongs :
1 Back Bay, 112, Taylor, 3 à 5.
2 Incision, 102, Phillips, 4 à 1, au pair, 2 à 5.
3 Song of Rocks, 106, Warrington, 15 à 1, 3 à 1, 6 à 5.
Temps, 1:16 2-5.
Sylvestr, V. Powers, Harcourt et Bobby Cook ont aussi couru.

7ème course, \$500, 3 ans et plus, 1 1/6 milles :
1 Schaller, 103, Callahan, 5 à 1, au pair, 1 à 2.
2 Earl of Savoy, 100, Schall, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1.
3 Henry Hutchinson, 108, Gould, 4 à 1, 8 à 5, 4 à 5.
Temps, 1:51.
Ella Gray, Ardeon, CHIF Top, Marie T. et Beach Sands ont aussi couru.

Les Clear Havana Perfectos de Fortier après le dîner, deux pour 25c.

QUEL CLUB L'EMPORTERA ?

Les All-Montréal ont vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué. — Les Mascottes songent à les écraser malgré le travail de Moffat.

Les amateurs de baseball sauront où aller dimanche prochain. Au terrain des Shamrocks ! Tout le monde admet que les deux joutes au programme sont capables d'intéresser le fan le plus exigeant. Les All-Montréal souhaitent depuis longtemps leur revanche sur les Mascottes et se promettent bien de la prendre dimanche après-midi. Ils comptent sur Moffat pour jouer le truc, mais les frappeurs des Mascottes ne sont pas aussi prêts que cela à laisser moissonner Moffat sur leurs struck outs. Le géant Garon aura pour contrebalancer ces belles espérances tout le travail bien homogène d'une équipe en quête de victoires. Les paris sont ouverts. Quel club l'emportera ?

LES STEEPLES DE BLUE BONNETS

Les meilleurs sauteurs d'Amérique prendront part aux courses de l'automne.

Il est maintenant certain que tous les steeplechases de Blue Bonnets seront bien remplis pendant la réunion qui commencera samedi prochain pour se terminer le 13 septembre. Les deux stakes ont attiré des chevaux d'élite. Mike Daly, l'entraîneur des chevaux de M. Bartlett McLennan est arrivé hier à Blue Bonnets avec tous ses pensionnaires. L'ancien jockey Donohue, dont les entraîneurs ont fait grande impression à Saratoga, a été légionné qu'il sera à Montréal vendredi. Les chevaux de M. Garth arriveront ce matin. Gun Cotton, le jument invincible fait partie de cette dernière équipe. Les sauteurs de l'entraîneur Harry Ritten parmi lesquels il faut noter Ennis et Dissenter sont aussi à Blue Bonnets à temps pour l'ouverture de la réunion. Les porte-couleurs de Mlle Chamblott sont entrés à la piste, hier. Leur entraîneur déclare qu'ils sont en pleine possession de leurs moyens, et il s'attend à les voir triompher plusieurs fois pendant le prochain meeting.

Voici la liste des principaux sauteurs qui débiteront dans les épreuves en obstacles de la prochaine réunion :

Jack Dennerlin, Roland Pardee, Brousseau, Lamplack, Obeay, Mystic Light ; Gun Cotton ; Robert The Evader ; Nottingham ; Dissenter, Ennis, Killeen, The Prophet, Bello, Weldship, Penobscot ; Wickson, Young Morpheus, Velsini, Lyne, Bronte, Come on.

LES TROUBLES DE LALLY

Les clubs amateurs semblent se soucier fort peu des décisions rendues par le fideli-commissaire.

LA LUTTE AU PARC

Les séances recommenceront le 17 ou le 24 septembre courant.

BARTER A RESIGNE

Fort William, 3. — Le président Fred Barter a démissionné comme président de la D.F.A. Dans son discours de départ il a fait une revue des progrès réalisés par le football association depuis quelques années au Canada et a fortement encouragé les délégués présents à travailler à en faire le jeu national du pays.

Barter a donné pour raison de sa démission que son temps devait être consacré désormais à ses affaires.

Salle à Dîner

On trouvera au No 1707 Boulevard St-Laurent, coin Villeneuve, une salle à dîner de première classe. Repas réguliers ou à la carte. Vins, liqueurs servis sur demande. Cuisine française. Fumoir pour messieurs, au sous-sol. On garantit d'avance pleine et entière satisfaction. Une visite est sollicitée.

J. A. DUVAL, Propriétaire
126-12-22

SI VOUS VOULEZ AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR EN FAIT DE BIÈRE ET PORTER, DEMANDEZ LA Gold Lion

Des plus chères et beaucoup supérieures. Chez votre fournisseur ou chez
GAGNON & GIROUARD, Agents
859 Rue St-Paul, Montréal. 224-1-j-8 Tél. Main 8485.

Les SIX Plaies du XXe Siècle et les SIX Préparations Scientifiques qui les guérissent
L'ALCOOLISME : les "TABLETTES ANTI-ALCOOLQUES" \$5.00
LES "TUBERCULOSES" : les "GOUTTES ANTI-TUBERCULEUSES" \$2.50
LES RHUMATISMES : les "GOUTTES ANTI-RHUMATISMALES" \$5.00
LES MALADIES DE LA FEMME : le "TONIQUE des Femmes" \$1.00
LES MALADIES VENERIENNES : les "TABLETTES ANTI-KLEBER" \$2.00
LES MALADIES GONORRHEES : les "TABLETTES ANTI-KLEBER" \$2.00
En vente dans toutes les pharmacies d'EUROPE et d'AMÉRIQUE.
Dépositaires pour le Canada : LYMAN'S LIMITED, Montréal.
Pour consultations gratuites s'adresser au SURINTENDANT MEDICAL.
MUNICH CHEMICAL IMPORT CO., 1002 rue Mont-Royal Est, Montréal
259-8a

Amusements

Théâtre des Nouveautés
(Direction Pierre Chénier et Armand Robit.)
Séance du 1er septembre 1913.
Papillon dit Lyonnais le Juste
Pièces en trois actes de Louis Bédier. Matinée 2-14 hrs. Soirées 8-1-4. Téléphone Est 7055.
1-1 127-6-A

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
LE FILS NATUREL
M-8
Séances du 1er septembre 1913
PAUL KAUVER
DRAME EN 5 ACTES
MME BRIANT dans DIANE ; M. CHANOT dans PAUL KAUVER et la troupe Julien Daus.
m-v 127-6-A

Théâtre Canadien - Français
SEMAINE DU 1er SEPTEMBRE 1913
PAUL KAUVER
DRAME EN 5 ACTES
MME BRIANT dans DIANE ; M. CHANOT dans PAUL KAUVER et la troupe Julien Daus.
m-v 127-6-A

FRANCAIS
VAUDEVILLE
SEATS RESERVED
TWICE DAILY
PRICES 2-15-10-20
130-2-A

JOHNSON ET MATHEWSON
Sont les meilleurs pitchers des ligues majeures jusqu'à date.

Johnson, des Washington, et Mathewson, des New-York viennent actuellement dans le classement des pitchers des ligues majeures. Voici les pourcentages officiels des lanceurs jusqu'à date :

LIGUE AMERICAINE
Johnson, Wash. 29 5 .853
Houck, Philadelphia . . . 11 4 .733
Boehling, Wash. 13 5 .722
Bender, Philadelphia . . . 13 7 .720
Wood, Boston 12 5 .706
Walsh, Chicago 7 3 .700
Balkenden, Cleve. 13 6 .680
Flanberg, Cleve. 17 8 .680
Brown, Philadelphia . . . 16 8 .667
W. Mitchell, Cleve. 12 6 .667
Gregg, Cleve. 20 11 .645
Plank, Phil. 16 9 .640
J. Bush, Phil. 12 7 .632
Cicotte, Chicago 15 9 .625
R. Collins, Boston 13 8 .619
Moseley, Boston 5 4 .556
Scott, Chicago 17 14 .548
Russell, Chicago 18 15 .545
Bedient, Boston 12 10 .545
Hamilton, St-Louis 13 11 .542
Lake, Detroit 8 7 .533
Ford, New-York 12 12 .500
Dubuc, Detroit 11 11 .500
Dauis, Detroit 9 9 .500
Foster, Boston 3 3 .500
White, Chicago 3 3 .500
Steen, Cleve. 3 3 .500
Green, Wash. 12 13 .480
R. Mitchell, St-Louis 11 13 .458
R. Hall, Detroit 10 12 .455
Willett, Detroit 10 12 .455

JOHNSON ET MATHEWSON
Sont les meilleurs pitchers des ligues majeures jusqu'à date.

Johnson, des Washington, et Mathewson, des New-York viennent actuellement dans le classement des pitchers des ligues majeures. Voici les pourcentages officiels des lanceurs jusqu'à date :

LIGUE NATIONALE
Demaree, New-York 12 3 .800
Humphries, Chicago 12 3 .800
Mathewson, N.-Y. 22 7 .759
McQuillan, P.tts. 6 2 .750
Alexander, Phil. 18 7 .720
Cooper, Pittsburgh 5 2 .714
Marquard, N.-Y. 17 7 .708
Pierce, Chicago 9 4 .692
Seaton, Phila. 19 9 .673
Cheney, Chicago 20 10 .667
Wagner, Brooklyn 2 1 .667
Adams, Pittsburgh 17 9 .654
Robinson, Pittsburgh 11 6 .647
Rixey, Phila. 7 4 .636
Tresreau, New-York 16 10 .615
Brennan, Phila. 16 10 .615
Sallee, St-Louis 15 12 .556
Perdue, Boston 13 11 .542
Benton, Cincinnati 8 7 .533
Frome, New-York 9 8 .529
Hendrix, Pittsburgh 12 12 .500
Dickson, Boston 6 6 .500
Mayer, Phila. 5 5 .500
Vingling, Brooklyn 5 5 .500
Brown, Cincinnati 10 11 .476
Rudolph, Boston 10 11 .476
Ragon, Brooklyn 12 14 .462
Tyler, Boston 12 14 .462
Stack, Chicago 6 7 .462
Ames, Cincinnati 11 13 .458
Rucker, Brooklyn 10 12 .455
C. Smith, Chicago 5 6 .458

JOHNSON ET MATHEWSON
Sont les meilleurs pitchers des ligues majeures jusqu'à date.

Johnson, des Washington, et Mathewson, des New-York viennent actuellement dans le classement des pitchers des ligues majeures. Voici les pourcentages officiels des lanceurs jusqu'à date :

LIGUE AMERICAINE
Johnson, Wash. 29 5 .853
Houck, Philadelphia . . . 11 4 .733
Boehling, Wash. 13 5 .722
Bender, Philadelphia . . . 13 7 .720
Wood, Boston 12 5 .706
Walsh, Chicago 7 3 .700
Balkenden, Cleve. 13 6 .680
Flanberg, Cleve. 17 8 .680
Brown, Philadelphia . . . 16 8 .667
W. Mitchell, Cleve. 12 6 .6

Chronique des Sports

POUR LE 20

DECEMBRE

Johnson et Langford se rencontreront à cette date à Paris.

Boston. 3 — Sam Langford, de cette ville, qui est à la poursuite de Jack Johnson, depuis que ce dernier l'a battu en 15 rondes à Chelsea, il y a quelques années, se mesurera avec le champion le 20 décembre à Paris, dans un match pour le titre. Joe Woodman, gérant de Langford, a complété les arrangements voulus avec Théodore Pierné, promoteur parisien. Le combat sera de vingt reprises et aura lieu au Cirque de Paris.

ANVERS APRES BERLIN

Les Jeux Olympiques auront lieu en Belgique en 1920.

Anvers, 3. — Le rapport du secrétaire du comité olympique international conclut au choix de la ville d'Anvers pour les jeux olympiques de 1920. On sait que plusieurs nations étaient en concurrence pour cette septième olympiade, entre autres le comité olympique français qui en réclamait l'organisation pour Paris. Ce choix s'explique par le fait qu'il y aura une exposition universelle à Anvers en 1920.

DANS LE CENTRE

Le club Cornwall ne veut pas entendre parler de négociations avec le Big Four et les Shamrock et les Montreal ne sont pas invités.

L'honneur d'un arbitre ou de tout autre officier d'une joute de croasse n'est pas à la merci de qui que ce soit; dès qu'il l'estime utile, toute autre approbation lui est inutile.

Charlie Querrie considère qu'écarter à propos de tout et de rien contribue à l'intérêt des joutes.

Eugène Gauthier souffre de sciatic. Le Dr Desloges lui conseille un repos complet, mais nous sommes prêts à parier que dans deux semaines il sera de retour à la selle.

George Kennedy a dû trouver que le jeu de croasse n'était pas mort, samedi dernier. Une recette de près de \$5,000 est une preuve évidente de la vitalité du jeu national. Les arguments sont toujours utiles.

Tous les clubs du Big Four semblent satisfaits de leur saison. Fred Hamby nous faisait remarquer, samedi dernier, que Lol Solman "is tickled to death".

Le secrétaire de la ligue de croasse Union est prêt à passer à nos bureaux pour une communication importante.

Toutes les ligues de croasse ont eu leurs petits troubles, cette année. Le Big Four, la B.C.L.A., l'O.A.A.L., nos ligues du dimanche, etc., ont traversé une période critique. Toutes sortiraient plus fortes que par le passé de ces petites épreuves.

Le National a terminé la saison par un ralliement dont tous les Canadiens-français sont satisfaits. Tant mieux pour son bureau de direction.

DANS LE MARYLAND

Timonium, Ind., 3. — Voici les résultats des courses de cet après-midi:

1re course, 3 ans et plus, 6 furlongs: 1. Royal Onyx, 112, Jackson, 3.30, 2.20 et 2.20.

2. Detect, 115, Upton, 2.40, 2.20. 3. Jean Wagner, 112, Hanover, 3.10 Temps, 1.16 1-2.

Master Edwin, Golden Cluster et Virginia Creeper ont aussi couru.

2me course, 3 ans et plus, 5 furlongs: 1. March Away, 113, Hanover, 1.70 et 5.20.

2. Abbotford, 95, Hoffman, 6.10. 3. Double F., 113, Fraser.

Temps, 1.01. Marden of Ross a aussi couru.

3me course, 3 ans et plus, 5 furlongs: 1. Dan De Noyles, 133, Williams, 1.50, 2.30 et 2.30.

2. Top Rock, 113, Jackson, 3.90 et 1.50.

3. Gold Check, 113, Walcott, 3.70. Temps, 1.00.

Sylvan Bell et Carroll ont aussi couru.

4me course, steeplechase, 3 ans et plus, 2 milles: 1. Mayor Heard, 137, Wright, 2.90, 1.30.

2. Essex, 149, McKee, 2.90. 3. Tom Cat, 149, Huston.

Temps, 3.32 1-4. Nora, Mullonah ont aussi couru.

5me course, 4 ans et plus, 6 furlongs: 1. Bay Brook, 120, Deronde, 3.30, 1.70 et 2.10.

2. Orton, 120, Dunlap, 4.20 et 2.10. 3. Steel Away, 120, Upton, 2.10.

Temps, 1.18. Henock et George G Hall ont aussi couru.

6me course, 4 ans et plus, 6 furlongs: 1. Hedge Rose, 120, Watkins, 5.90, 1.80.

2. Deduction, 120, Upton, 2.50. 3. Racing Belle, 120, Jackson, 2.50.

Temps, 1.12 1-2. Sandy Flash a aussi couru.

GRAPPERON

EST BLESSE

Le fameux motocycliste français s'est cassé un bras en s'entraînant. — Il devait venir à Montréal.

New-York, 3 — André Grapperon, le fameux motocycliste français, a été victime d'un accident très sérieux en s'entraînant hier. En voulant prendre un virage à très grande vitesse, Grapperon tomba de sa machine et se fractura le bras droit. Chapell et plusieurs autres coureurs se portèrent à son secours et le firent transporter à l'hôpital Roosevelt. Grapperon ne pourra être rétabli à temps pour remplir ses engagements en Amérique.

CON JONES POURSUIVI

Ernie Murray et Micky Ions lui réclament chacun \$400 de salaire.

Vancouver, 3 — Une demande en réclamation de salaires a été présentée à la cour ce matin par Ernie Murray et Micky Ions, contre le promoteur des courses Con Jones. Ces deux joueurs réclament chacun \$400 d'arrières pour la saison de 1913. Con Jones les a payés intégralement jusqu'au 7 juillet, mais n'a pas donné signe de vie depuis lors. Les joueurs prétendent qu'ils avaient été engagés à \$50 par semaine pendant 20 semaines à partir du 12 mai 1913. Con Jones prétend de son côté qu'il n'était plus responsable des que la B. C.L.A. a cessé d'exister.

LE GRAND CIRCUIT

Le fameux étalon ambleur Directum I a fait encore sensation hier, aux courses de Hartford.

Hartford, Conn., 3. — Directum I, le fameux étalon ambleur de l'année, a créé une autre sensation en s'adjugeant facilement aujourd'hui la course des ambleurs de 2.07. Voici les résultats des épreuves:

Classe 2.09 trot, 3 dans 5, non terminée mardi:

Dan Patch, par Joe Patchen (Snow) 1
James W. (Cox) 2
Derby Boy (White) 3
Ruth McGregor (Murphy) 4

Temps, 2.09 1-4.
Dan Patch, 1er argent; James W. 2ème argent; Ruth McGregor, 3ème argent; Derby Boy, 4ème argent.

Classe 2.07 amble, 3 dans 5, 1000: Directum I, par Directum

Kelly (Ryan) 1 1 1
Nellie Temple (Murphy) 2 2 2
Eddie Dillard (Snow) 3 3 3
The Earl (Proctor) 4 4 4

Temps, 2.09 1-4, 2.06 3-4, 2.06 1-4.
The Capital City, classe 2.08 trot, 3 dans 5, \$3000:

Cheeny, par Medium
Line (Fleming) 5 1 1 1
Marigold (Murphy) 1 2 2 2
Robert Milroy (Snow) 2 3 3 3
Oakdale (McDonald) 3 4 4 4

King Brook (McCarthy) 4 5 5 5
Cascade (Rodney) dist.
Rhythm (Shank) dist.

Temps, 2.08, 2.06 1-2, 2.09 1-2, 2.08 3-4.
The Acorn, classe 2.20 trot, 3 ans, 2 dans 3, \$3000:

Geo. Rex, par Jim Todd (Murphy) 1 2 1
Tuna Z. (Serrill) 4 1 2
Holly Road (Dodge) 2 3 3
Belzona (Young) 3 4 4

Dorothy Gay (Nolan) 5 5 dist.
Bida (McDonald) 4 6 dist.
Tom Minton (Minton) 7 dist.

Temps, 2.14 1-4, 2.12 1-2, 2.11 1-4.

LES PETITES QUILLES

Voici le rapport des parties du Tournoi de Petites Quilles de l'Association de la Casquette:

Lundi 25 août

Equipes: Tessier vs Nichol:

St-Jacques 81 88 76 245
Savard 74 75 85 234
Morin 9 63 71 203
Richer 75 70 80 225
Tessier, Capt. 71 80 76 227

388 376 378 1134

Mailleux 78 97 76 251
Perreault 66 60 80 206
Hastie 67 77 61 205
Monfils 77 74 81 232
Carmel, Nicol. 72 72 77 221

375 380 360 1115

Mercredi, 7 août

Equipes: Meunier vs Nichol:

Desjardins 82 70 80 232
Pelletier 84 88 71 243
Loulzon 89 81 70 240
St-Martin 71 70 73 214
Meunier, Capt. 73 86 102 261

399 395 396 1190

Carmel 66 84 100 250
Lefebvre 68 62 65 195
Perreault 70 100 80 250
Baril 72 72 77 221
Nichol, Capt. 78 73 88 239

354 391 410 1155

Vendredi, 29 août.

Equipes: Tessier vs Nichol:

St-Jacques 81 85 7 240
Savard 82 77 65 224
Morin 79 79 66 224
Richer 117 73 83 273
Tessier, Capt. 77 71 87 235

436 385 375 1196

Perreault 66 63 56 185
Carmel 82 100 77 259
Labelle 97 79 61 237
Moquin 68 84 63 225
Nichol, Capt. 87 85 77 249

404 441 384 1155

Nouvelles des chemins de fer

Il est entendu que si la compagnie du Pacifique Canadien peut fournir un train passager, le premier passager sur le "Gibson and Minto Railway", dans le Nouveau Brunswick, des dernières lignes subsidiaires acquises par le C.P.R., sera une excursion de Minto à Chipman à l'occasion de l'Exposition de Fredericton.

On a l'intention d'ériger plusieurs ponts sur les lignes du Chemin de fer "Esquimaux et Nanaimo", une ligne subsidiaire du Canadien Pacifique sur l'île Vancouver.

Des ouvriers nombreux travaillent sur les lieux, et le travail se fait avec rapidité.

Les piliers en ciment sont déjà terminés depuis plusieurs mois, et le pont, le temps n'est pas écoulé, on les trains pourront circuler à l'ouest du ravin Arbutus, l'un des endroits les plus pittoresques entre Victoria et Duncan.

On construira aussi de nombreux ponts de la Junction McBride à Courtenay.

Il est aussi important à remarquer qu'un travail semblable s'achève près de Montréal: l'entreprise gigantesque commencée par le C.P.R. il y a trois ans, touche à sa fin à Highlands, sur le Saint-Laurent, et à la fin de l'automne il sera manœuvré plus qu'une ou deux sections de double voie entre Montréal et Farnham.

Ces deux sections s'étendent du pont non encore terminé sur le fleuve à St-Jean et le pont mobile sur le canal Lachine près de la Gare Highlands.

Cette construction, une fois terminée, coûtera près de trois millions, et est une des plus grandes entreprises du Canadien Pacifique dans ce genre de construction.

De Calgary à Edmonton en cinq heures, c'est ce que la compagnie du

Pacifique Canadien s'efforce de donner aux voyageurs, conformément à une dépêche de l'Ouest.

La voie entre ces deux villes sera de beaucoup améliorée, et le service sera généralement aussi.

Une lettre reçue aux quartiers généraux du Grand Tronc, de la part d'un des membres de la "Canadian Life Underwriter's Association", qui s'est réunie en Convention à Ottawa les 19 et 21 août, se lit comme suit:

"Il vous intéressera, je le sais, de savoir que la Convention de la L. U. A. C., a été un succès complet, et que chacun des membres a déclaré à maintes reprises que le succès de la convention, et en grande partie, le plaisir individuel des délégués et de leurs amis étaient dus à Chateau Laurier et à l'attention pleine de sollicitude de la part du Grand Folger et de son habile personnel.

MOISSONNEURS POUR LES RECOLTES DE L'OUEST.

Les rapports venant de l'Ouest indiquent que la moisson est de beaucoup plus abondante qu'on avait d'abord prévu, c'est pourquoi le nombre des hommes qui sont allés travailler aux récoltes dans l'Ouest n'est pas satisfaisant pour le besoin.

À la demande pressante des gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, la Compagnie du Pacifique Canadien organise une autre excursion, le 3 septembre, et la Compagnie est assurée que les représentants de ces gouvernements seront à Winnipeg à l'arrivée du C. P. R., de manière à ce que les hommes soient placés immédiatement après leur arrivée.

Le premier train partira lundi, à 9.45 p.m., et ensuite au besoin de 9.45 p.m.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadien Pacifique, l'hon. juge Charbonneau a refusé d'intervenir dans l'injonction demandée par cette dernière.

M. Holden avait fait valoir dans son plaidoyer que la Commission des Chemins de Fer avait autorisé la compagnie du Canadien Pacifique à construire une voie ferrée, dans certaines rues de Maisonneuve et qu'empêchée par cette dernière d'exécuter l'ordonnance de la Commission des Chemins de Fer, la Compagnie du Pacifique Canadien avait maintenant recours au moyen qui lui était indiqué par le code de procédure, en demandant une injonction. M. J. L. S. Morin a fait ensuite l'histoire de la cause, s'appliquant à démontrer que la Compagnie du Pacifique Canadien n'avait tenu compte d'aucune des suggestions et réclamations les plus raisonnables qui lui ont été faites, par la ville de Maisonneuve et que l'exécution des travaux tels que commencés par la compagnie en vertu d'une ordonnance de la Commission des Chemins de Fer constitue un outrage aux droits de la Ville de Maisonneuve.

Après une vive bataille légale entre M. J. L. S. Morin, C.R., J. L. Perron, C.R., représentant la ville de Maisonneuve et M. Holden, avocat de la compagnie du Canadi

Le Canada

Montréal, jeudi, 4 septembre 1913

Le sentiment canadien et les Etats-Unis

A PROPOS DE DEUX EVENEMENTS RECENTS. — LE DISCOURS DE LORD HALDANE. — M. TAFT PARMI NOUS

La dernière campagne politique s'est faite au Canada, avant tout, sur la question américaine et les conservateurs ont arraché au peuple son verdict en excitant contre les Etats-Unis les pires préjugés.

Dans un pays comme le nôtre qui pendant plus de cent ans a vécu dans un état de paix profonde avec son seul voisin, le grand pays américain, cet état de choses, s'il s'était maintenu, aurait été rien moins que déplorable.

Mais deux événements récents tendent à nous prouver qu'il n'y a eu là qu'une exaltation éphémère, qui s'est dissipée au lendemain même de l'élection.

Nous voulons parler d'abord de la visite de Lord Haldane et de l'admirable discours qu'il a prononcé au théâtre "Princess", lundi.

Devant un auditoire composé en majeure partie d'Anglais, devant les représentants des grands journaux impérialistes comme le "Star", le "Herald" et la "Gazette", — qui ont d'ailleurs reproduit ce discours avec toute l'ampleur possible, — Lord Haldane s'est réjoui, en termes non équivoques, de la paix amicale et solide qui règne entre les Etats-Unis, le Canada et l'Angleterre, et il a fait du peuple américain le plus grand et le plus sincère allié.

Et ses paroles ont été accueillies avec chaleur et enthousiasme par ces journaux mêmes qui, il y a un an, dénonçaient les Américains comme des brigands avec lesquels il fallait éviter tout contact.

Sent-on bien toute la profondeur de la leçon ?

A la prochaine occasion, en face d'appels aux préjugés toujours possibles quand ils peuvent servir l'intérêt politique, il devrait suffire de rappeler à ces pseudo-loyalistes les paroles si éloquentes de Lord Haldane et leurs propres acclamations, pour les confondre.

Un autre événement non moins symbolique, c'est l'accueil enthousiaste que l'on a fait au Canada, et à Montréal en particulier, à l'ancien président des Etats-Unis, M. Taft.

M. Taft n'est ni plus ni moins que "ce monstre dangereux voulant dévorer le Canada tout entier" que nous a dépeint le "Star" en 1911. C'est lui qui devait "tailler à son gré notre territoire et l'annexer au territoire américain".

Cependant les Canadiens, faisant aujourd'hui bon marché de ces frayeurs légendaires, ont acclamé sans arrière-pensée l'ancien président des Etats-Unis, dont la figure si sympathique nous a été chère aux premiers regards.

A la cérémonie du monument Cartier, il n'est pas exagéré de dire que M. Taft a reçu une ovation aussi ardente que l'accueil fait à M. Borden a été glacial ; et le premier ministre lui-même n'a pas dû être sans s'en apercevoir.

Un incident additionnel est venu confirmer cette impression.

Par nous ne savons quel manque de tact, le secrétaire du comité ayant à lire les télégrammes des personnes qui n'avaient pu assister à la fête, après lecture d'un certain nombre de messages de personnages plus ou moins importants, ajouta avec désinvolture, comme s'il se fut agi du premier venu : "Nous avons aussi reçu des télégrammes de Sir Wilfrid Laurier, de..." Mais il n'eut pas le temps de continuer ; dès que le nom de Sir Wilfrid eut été prononcé, des acclamations frénétiques secouèrent les estrades.

Et il a dû, à ce moment, s'établir dans l'esprit de la foule un rapprochement symbolique :

Tandis que M. Borden s'était levé dans le silence général, on avait fait une ovation à la présence de Taft et au nom de Sir Wilfrid Laurier, les deux grands hommes d'Etat qui durent, chacun de leur côté, subir une défaite parce qu'ils avaient cherché à cimenter plus étroitement encore les liens d'amitié qui unissent le Canada aux Etats-Unis.

Et c'étaient ces mêmes liens que le loyaliste Lord Haldane célébrait encore lundi après-midi, aux acclamations mêmes des jingoes de la veille, oubliés ou distraits.

Mais il est clair que lorsque le capital n'est pas majoré par une consolidation, et si l'on se contente de tirer de l'industrie le revenu nécessaire pour rémunérer le capital réel, en mettant en réserve, soit sous forme de nouvel outillage, soit autrement, les excédents annuels des bénéfices, les divers établissements de ce genre peuvent être dans un état florissant et prospère.

La preuve, dans le cas qui nous occupe, c'est que la liquidation va donner lieu, non pas à un abandon des affaires, mais à une "reconstruction" du capital, c'est-à-dire que l'on va en extraire une certaine quantité de l'eau que l'on y avait mise en surabondance.

Et cette liquidation, tout en témoignant du ralentissement des affaires, et de la cessation des énormes bénéfices réalisés au début, n'est qu'un retour forcé aux conditions normales de capitalisation que l'on ne devrait jamais changer.

L'immigration hindoue

Le problème se présente sous une nouvelle face

On a signalé, ces jours-ci, le débarquement à Vancouver, de deux petits groupes d'immigrants hindous, entrés au Canada en se conformant aux lois d'immigration et que, par conséquent, il a fallu laisser débarquer en Colombie-Britannique.

On se souvient que ce problème de l'immigration hindoue s'était posé sous le régime de Sir Wilfrid Laurier, et qu'on l'avait résolu en exigeant que tout immigrant, pour être admis au Canada, y parvint par un voyage direct de son pays.

Les Hindous ne pouvant venir au Canada par une voie directe qui n'existait pas, l'immigration de cette provenance dut cesser.

Aujourd'hui, cependant, les conditions sont changées. Une des grandes compagnies japonaises de navigation a établi un service régulier entre le Japon et Bombay. Et cette compagnie vend, aux Indes des billets de passage directs pour le Canada.

Les deux groupes dont l'arrivée a été signalée, étaient munis de ces billets directs et satisfaisaient par conséquent à la loi.

C'est donc maintenant au gouvernement Borden à trouver le moyen d'enrayer cette immigration qui menace de frustrer le désir des Anglo-Colombiens, de rester une population blanche.

Une loi d'exclusion directe serait-elle admise et ne se heurterait-elle pas à un désaveu du gouvernement impérial, puisque ces Hindous sont des sujets britanniques au même titre que nous et qu'un sujet britannique doit être chez lui dans toutes les parties de l'empire ?

L'Australie, il est vrai, a trouvé le moyen de se préserver de l'immigration jaune. Nous laisserait-on prendre les mêmes mesures ?

Et si M. Borden ne réussit pas à conjurer ce fléau, lui qui a promis aux Anglo-Colombiens l'exclusion de l'immigration asiatique, dans un télégramme resté célèbre par l'usage qu'en a fait un journal tory, ne risque-t-il pas de s'aliéner encore davantage les votes de la population de la Colombie-Britannique ?

Comme on le voit la situation est difficile pour M. Borden, à qui l'on reproche, sur la côte du Pacifique, de ne pas remplir les engagements pris lorsqu'il était simplement chef de l'opposition.

Il n'a, d'ailleurs, à s'en prendre qu'à ses insouciances du temps où il se croyait à l'abri de toute responsabilité à ce sujet.

Les paroles et les actes

La protestation contre l'élection MacDonald a été déposée le 18 novembre 1912. Les accusations portées dans l'élection de Richelieu furent exposées au Parlement le 25 novembre, 1912. Les accusations portées contre l'hon. Louis Coderre, lui attribuant l'organisation d'un service de télégraphistes pour l'élection d'Hotchela furent portées publiquement le 8 mars 1913.

Or, la protestation contre MacDonald a été délibérément retardée dans les cours de justice par des objections techniques. Le gouvernement a refusé de faire une enquête dans l'élection de Richelieu et les membres du parlement, à la demande du Très Honorable M. Borden, ont passé un vote blâmant M. Coderre et refusant toute enquête !

Et cependant, en août, 1907, lorsqu'il exposa son programme d'Hallifax, M. Borden insista particulièrement sur ce fait qu'il voulait, s'il était au pouvoir "expédier au plus tôt l'audition des pétitions électorales..." et au besoin nommer un accusateur indépendant chargé de cette fonction.

A ces avantages légitimes de la situation, les propriétaires de fondries et de hauts fourneaux tentèrent d'en ajouter d'autres, artificiels et, au fond, illégitimes, en faisant disparaître la concurrence et en consolidant une douzaine d'établissements prospères sous une seule administration.

Le résultat immédiat fut un relèvement général des prix de vente du produit industriel et des bénéfices réalisés.

La "consolidation" s'était faite, comme elles se font toutes, en majorant considérablement le capital représenté par les divers établissements, et en le basant, non pas sur le capital réellement placé dans chaque établissement, mais sur la capitalisation des revenus acquis ou possibles.

Mais la hausse des prix a nécessairement diminué la marge protectrice et a permis à la concurrence étrangère d'envahir le marché canadien.

Cette concurrence et la cessation du paiement des primes ont naturellement diminué les affaires de la corporation et, par conséquent, les bénéfices disponibles pour dividendes.

Comment il voyage

Sait-on comment voyage M. Hughes, le ministre généralissime de notre milice canadienne ?

Il est parti pour l'Angleterre, tout gaulonné et chamarré d'or, accompagné de son grand état-major, vingt-trois officiers de la milice canadienne, deux sténographes, un groupe de serviteurs.

Si après cela on doute en Angleterre que nous soyons un peuple grand et belliqueux !

Coïncidence

Par une heureuse et bizarre coïncidence, le ministre des finances, M. White s'est rencontré à bord du "Royal Edward" avec Sir William McKenzie, du Canadian Nord.

Pourvu que ça n'aille pas coûter encore seize millions au trésor fédéral !

En somme

En somme, M. Foster a voyagé six mois en Australie, au Japon, en Chine.

Et il ne nous rapporte de tout ce voyage qu'un compte de dépenses bien salé.

LE DUC D'ENGHIEN

par H. Welschinger, membre de l'Institut

(Pour le "Canada.")

M. H. Welschinger vient de faire paraître, chez Plon et Nourrit, une nouvelle édition de son livre sur l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien. Des documents inédits, un remaniement du plan, une étude plus détaillée de la physiologie et de la conduite des principaux acteurs, donnent à cette édition la valeur d'une œuvre nouvelle. Toute l'attention y est attirée et concentrée sur le drame, sa préparation, son exécution, ses conséquences.

C'est en vérité un drame poignant, et M. Welschinger le fait revivre avec cette exactitude, cette loyauté, cette passion pour la justice et pour le droit qui lui donnent, parmi les historiens contemporains, une place si éminente.

Il nous montre d'abord le prince à Ettenheim, près du Rhin, à quelques lieues de la frontière française. C'est un jeune homme fier et ardent, d'une âme généreuse, d'un tempérament fougueux, et qui se désolait de l'inaction à laquelle le condamne la situation politique de l'Europe. La petite armée des émigrés a été dissoute, le duc de Bourbon, son père, le prince de Condé, son grand-père se sont retirés en Angleterre ; quant à lui, désespérant de pouvoir servir directement la cause du roi Louis XVIII, il est prêt à entrer, comme officier, dans l'armée anglaise ou l'armée autrichienne. Ce n'est pas là une trahison ; le patriotisme n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui, et pour un prince né comme le duc d'Enghien, la cause du pays ne pouvait être séparée de celle du roi. Du moins, — et même si l'on est tenté de blâmer de pareils sentiments, — faut-il reconnaître que le duc avait fréquemment et énergiquement condamné les tentatives de complot contre la vie du Premier Consul ; combattre à découvert, en soldat, voilà la seule conduite que sa conscience pouvait admettre.

Cependant, Bonaparte devenait en France, de plus en plus puissant ; il voyait, presque à portée de sa main, la couronne impériale ; et les royalistes, irrités et désolés de trouver un usurpateur là où ils avaient espéré rencontrer un Monarque, multipliaient contre lui les complots ; c'est le moment de la conspiration de Cadoudal. Le Premier Consul était que les princes de la maison de Bourbon y sont mêlés ; il sait par des rapports de police que l'un d'eux doit prendre la tête d'une armée d'invasion, sur le Rhin ; une enquête fantaisiste, conduite par un gendarme ignorant, désigne le duc d'Enghien comme étant le chef de cette tentative, et le 15 mars 1804, une petite expédition, organisée par les généraux Ordener et Clouanecourt, envahit les Etats de l'Electeur de Bade, et enlève à Ettenheim, au mépris du droit des gens, le duc d'Enghien.

En vain ce prince protesté contre un procédé aussi inique ; en vain il établit les preuves irréfutables de son innocence. Sa mort a été décidée ; Bonaparte la considère comme nécessaire, pour arrêter l'audace des conspirateurs, pour frapper l'Europe d'un exemple salutaire, pour creuser une fosse infranchissable entre lui et les monarchistes, avec lesquels les républicains craignent de le voir pactiser.

Un article de M. René du Roure

Nous avons plaisir d'offrir à nos lecteurs, dans une colonne voisine, un substantiel article de M. René du Roure, le distingué professeur de l'université McGill, si avantageusement connu à Montréal.

M. du Roure, en ce moment à Paris, nous envoie cet article, expressément écrit pour le "Canada", et nous n'avons pas besoin d'en recommander la lecture.

Il traite d'un récent ouvrage d'histoire sur le "Duc d'Enghien", du grand écrivain et historien de l'Institut, M. Henri Welschinger.

ser. Aussi le duc, conduit d'abord à Strasbourg, est amené en chaise de poste, dans le plus grand secret, jusqu'à Paris.

Il y arrive le 20 mars, dans l'après-midi. On l'enferme dans le donjon de Vincennes. Harassé de fatigue, il s'est endormi ; mais à onze heures du soir, le capitaine Dautancourt, désigné comme rapporteur d'une commission militaire constituée à la hâte, vient réveiller le prisonnier pour l'interroger : simulacre d'interrogatoire, comme la commission n'est elle-même qu'un simulacre de tribunal ! Car la conclusion du drame était résolue d'avance. Mais, suivant l'expression de l'historien, "au meurtre on ajoutait, — ce qui est plus exécrable encore, — l'hypocrisie."

Désormais le drame approche de sa fin. Les réponses du duc, claires, nettes, loyales, ne peuvent influencer sur la décision ni du rapporteur Dautancourt, ni du président Hulin, ni d'aucun des juges, qui doivent condamner, — par ordre. Du moins le duc obtiendra-t-il, comme il le demande, une entrevue avec le Premier Consul ? Il le convaincra de son innocence, et sa vie serait épargnée. Mais le général Savary, que l'on a chargé de l'exécution, attend impatiemment qu'on lui livre sa victime. "Votre affaire est finie, dit-il à Hulin qui hésite ; maintenant, cela me regarde !"

Le prince a été reconduit dans sa chambre : à deux heures et demi du matin, le commandant du château de Vincennes, Harel, vient l'y chercher. "Il faisait froid ; la pluie fine qui tombait pénétrait les vêtements. Le prince s'étonne et s'écrie : "Où me conduisez-vous ? Dites-le moi !"

Point de réponse. "Est-ce aux cachots ? continue-t-il. Autant vaudrait mourir !" Alors, un des hommes de l'escorte laisse échapper ces mots significatifs : "Aux cachots ? Non, malheureusement." Et Harel ajoute : "Monsieur, veuillez me suivre et rappeler tout votre courage."

C'est dans les fossés du château que seize gendarmes l'attendent, prêts à obéir au signal de l'officier. L'adjudant général Pelé, tenant à la main une lanterne, lit au prince la sentence de mort.

"Maintenant, le prince tourne son esprit vers Dieu. "Ne me donnez-vous pas un prêtre ?" demande-t-il. C'est alors qu'une voix répond ironiquement du haut des glaces qui faisaient face au pavillon : "Veuillez donc mourir en capucin ?" Mais le prince est tombé à genoux. "Dans une prière silencieuse, continue M. Welschinger, il invoque le Dieu qui fait les forts et qui consacre les martyrs. Puis, il se relève et il s'écrie : "Qu'il est affreux de périr ainsi de la main des Français !"

A ces mots, l'adjudant Pelé porte la main à son chapeau, et comme s'il eût craint d'autres paroles, il se découvre rapidement. C'était le signal convenu. Les gendarmes font feu, et le duc d'Enghien tombe roide mort. Trois heures sonnent au château : le crime est consommé.

Ainsi se termine le drame. Mais il reste à en établir les responsabilités ; et c'est ce que l'historien fait avec une force de raisonnement qui ne pardonne pas : le grand juge Réal, le ministre Talleyrand, leurs comparses, Ordener, Clouanecourt, Savary, Hulin tous ceux qui ont participé à ce meurtre et qui, depuis, ont cherché à s'en excuser, M. Welschinger les cloue au pilori de l'histoire. Quant à Napoléon c'est une tâche ineffaçable que son ambition a jetée là sur sa gloire. Sans doute, l'attitude de l'Europe qui assiste, passive et timide, à ce coup de force, semble l'excuser ; bientôt, il sera empereur, et les souverains étrangers s'humilient devant lui. Qu'importe ? Le coup a été porté ; et avant même que César ne se fût élevé, comme une divinité, à la face des nations, il y avait une fissure à la base de son piédestal. Fouché, parlant de l'exécution du duc d'Enghien, disait : "C'est plus qu'un crime, c'est une faute."

Voilà ce que montre le livre de M. Welschinger. Et plus encore ; car il prouve, conscient de son devoir d'historien, qu'au-dessus des exigences de la politique, la morale impose ses lois. "Rien, dit-il, n'excuse, rien n'atténue jamais un acte notoirement illégal, un acte essentiellement criminel. Et c'est là la forte leçon que se dégage de ce drame."

R. du ROURE, Prof. à l'Université McGill.

La situation politique en France

Retour au Sénat

Nous lisons dans le "Journal des Débats" :

M. Clemenceau n'a pas renversé le ministère avant la prorogation des Chambres Françaises, mais il a fait une découverte. Il s'est avisé que la Constitution a donné au Sénat un rôle défini et que ce rôle il doit le remplir. A vrai dire le commun des citoyens s'en doutait déjà. Mais M. Clemenceau jusqu'à présent n'avait pas paru s'en souvenir ; la discussion de la loi militaire aura eu cet effet heureux de fournir à la Haute Assemblée un défenseur inattendu de ses prérogatives. "Le Sénat ne peut pas, ne doit pas abdiquer son droit de contrôle... Quelle est sa raison d'être, c'est de mettre un frein aux impulsions possibles qui pourraient venir d'une autre Chambre : ces impulsions possibles ne sont que des improvisations... Le moment est venu pour le Sénat de dire ce qu'il veut ; je lui demande simplement de remplir le rôle qui lui est assigné par la Constitu-

VOS IMPRESSIONS FAITES IMMEDIATEMENT AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE

Les commandes les plus considérables nous sont confiées et nous portons également la même attention aux plus petites.

Quelle que soit la DATE ou l'HEURE que votre ouvrage doit être livré, nous l'acceptons toujours avec la garantie de remplir notre engagement. NOUS REFUSONS JAMAIS D'ORDRES AYANT LA FACILITE DE REPONDRE A TOUS LES BESOINS.

Si vous n'êtes pas déjà un de nos heureux clients veuillez bien nous confier votre première commande afin de vous rendre compte de la satisfaction que nous pouvons donner.

La Cie d'Imprimerie Perreault

Tél. Main 1535

73 Rue St-Jacques

Impérialisme italien

Une opinion

M. Scipio Sighele, l'éminent sociologue italien, consacre dans la "Gazzetta del Popolo", de Turin, une importante étude à la philosophie de l'impérialisme. L'occasion de cette étude est l'ouvrage de M. Louis Estève : "Une nouvelle psychologie de l'impérialisme".

"La doctrine impérialiste est aujourd'hui à la mode chez nous, écrit M. Sighele, dans certains écrivains politiques et littéraires, mais on n'y connaît pas encore assez le nom de l'écrivain français qui lui a consacré tant de travaux et qui s'il ne peut s'empêcher d'avoir créé cette doctrine, a certainement le mérite de l'avoir le premier présentée sous une forme organique et complète."

La conclusion du publiciste transalpin est caractéristique : "Quant à moi, je reste présentement acquis à l'impérialisme de mon groupe ethnique et national. Je désire que l'Italie fasse de plus en plus rayonner sa volonté de puissance dans le monde parce que je pense avec Roosevelt qu'il faut être bon patriote avant d'aspérer légitimement à devenir un bon citoyen du monde."

La Petite Histoire

Un souvenir de Gambetta

C'est à Clarens en Suisse qu'existe ce souvenir d'un genre bien particulier.

Il existe en effet, à Clarens, un hôtel Gambetta, et le parrainage est expliqué par une plaque apposée sur la façade et qui porte cette inscription singulière :

"C'est à Clarens, le citoyen Gambetta abattant quatorze quilles en deux coups gagna la finale d'une partie engagée avec ses amis de Clarens, le 10 octobre 1878."

Une anecdote, d'autres haussent les épaules ; certains seraient tout près de se fâcher. Pourquoi ? Cette naïve marque d'admiration des fins joueurs de Clarens, si elle ajoute rien au prestige du grand homme ne lui enlève rien de l'aurole qu'il conquiert par ailleurs.

Notes littéraires

Un monument à Villehardouin

On vient d'inaugurer à Villehardouin, village situé à 25 kilomètres de Troyes, dans le canton de Piney, un monument à la mémoire de Geoffroy, seigneur de Villehardouin, maréchal de Roumanie. L'historien de la quatrième croisade, qui fut un valeureux guerrier, et dont la chronique de conquête de Constantinople constitue un des monuments les plus anciens de notre littérature, n'a pas même une petite statue dans sa patrie champenoise.

Seule une statue perpétue, au musée de l'armée, à Paris, le souvenir de cet écrivain militaire.

Mort en 1213, selon la majorité de ses commentateurs, il y a donc sept cents ans qu'il a passé de vie à trépas. L'ingratitude de ses concitoyens ne sera pas plus de sept cents ans, puisqu'on va enfin payer, à Villehardouin, une dette contractée depuis tant de lustres. Le monument, d'une simplicité voulue, s'élève sur l'emplacement du château fort, où ne se trouvait, jusqu'ici, qu'un tertre recouvert d'herbes.

Quel homme de lettres n'approuverait cet hommage rendu tardivement à cet ancêtre des chroniqueurs ? Quel journaliste ne donnera un souvenir ému à ce vénérable précurseur qui travailla de son métier en Orient et mourut dans les Balkans. Déjà !

5,000 SANS TRAVAIL

Pas des hommes, mais des cors mis sans emploi la semaine dernière par l'Extracteur de Cors de Putnam. Aucun cor ne résiste à "Putnam". Sans douleur et sûr. N'employez que le Putnam. 25c chez tous les vendeurs.

La paix des Balkans

Le point de vue allemand

L'attitude de l'Allemagne, dans la question balkanique ne nous a pas, jusqu'à présent, de juger de ses intentions vis-à-vis des mauvaises dispositions d'une part, de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie, de l'autre, de l'Italie contre la Grèce.

La question, très palpitante, qui se posait, était de savoir si le gouvernement allemand soutiendrait la politique de ses associés ou bien si elle interviendrait comme conciliateur entre ceux-ci et les groupes alliés balkaniques.

Or, voilà que, très nettement, et assez brutalement, peut-être, peut-on dire, un article de l'important organe "La Post", signé du nom fort autorisé du général de Bernhardt, vient fixer les incertitudes :

"Il est pour nous de très grande importance, dit cet article, de conserver la Roumanie dans la sphère d'influence de la Triple-Entente, afin que, en cas de guerre, elle puisse participer activement à la lutte et distraire ainsi un demi-million de soldats Russes. Aussi est-il de notre intérêt que le royaume de roi Charles obtienne l'augmentation du territoire qu'elle désire au détriment de la Bulgarie, à laquelle nous ferions avoir des compensations autres part."

"Il faut, par contre, que les désirs de la Serbie soient effacés. Il est également contraire à nos intérêts que la Grèce étende trop sa puissance. Une Grèce plus forte tendrait à faire échec, dans la Méditerranée, à l'Italie et à l'Autriche et, pour cela, se rapprocherait de la Triple-Entente. Or, pour nous, il est essentiel que la puissance maritime de l'Italie se développe, afin que nous puissions, en cas de guerre, compter sur sa flotte."

"Enfin, nous avons tout intérêt à ce que la Turquie devienne forte non seulement économiquement, mais militairement, et nous ne pouvons que désirer qu'elle garde Andrinople. Il faut également éviter que Constantinople subisse l'influence de l'Angleterre ou celle de la Russie."

Anecdotes

Un mot de Philippe Gille

Il avait beaucoup d'esprit ; le "Pigaro" rappelle un mot de lui qui jadis amusa "le boulevard".

Philippe Gille était décoré d'une douzaine d'ordres étrangers dont il avait combiné les couleurs en une coquette rosette. Et il portait cette rosette par politesse, parce qu'il lui semblait convenable de ne point dédaigner les hommages dont il avait été l'objet.

Et puis, un jour, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Un ami le rencontre, et joyeusement : "Eh bien ! cela t'en fait une de plus ?"

— Non, dit Gille, en désignant le petit fillet rouge qui ornait depuis le matin sa boutonnière. Cela m'en fait douze de moins.

FEUILLETON DU
"CANADA"

II

**Le Secret
Du Chateau
De Rochoir**

PAR
A. Gaudy du Jardin

(Suite) No 65

La pensée de la mort dont il était menacé, raviva dans l'esprit d'Hector les principes religieux et les saintes pratiques que sa mère lui avait enseignées lorsqu'il était enfant.

Mes amis, dit-il aux ouvriers, priez un prêtre et un médecin de venir; mais le médecin de l'âme est surtout indispensable.

Lorsque les ouvriers parvinrent jusqu'à Juliette, Hector refusa de laisser enlever la partie de l'éboulement qui l'accablait et le rendait immobile, avant d'être réconcilié avec Dieu. Il craignait qu'un nouvel éboulement l'ensevelît tout entier et ne le précipitât coupable aux pieds du Dieu de toute pureté.

Juliette remercia avec effusion les ouvriers de leur dévouement.

—Merci, mes amis, merci, leur dit-elle, je n'oublierai jamais que je vous dois la vie. Si le malheur vous atteint à votre tour, venez à moi, et vous trouverez toujours une amie, une protectrice. En attendant, acceptez ce gage de ma reconnaissance, ajouta-t-elle en tendant une bourse à Jean-Marie. Réparez vos forces épuisées par le travail surhumain que vous venez d'effectuer, pour nous sauver, avec une patience et un dévouement au-dessus de tout éloge.

—Ah! mademoiselle, cela n'est pas bien, dit Jean-Marie. Notre travail était stimulé par la reconnaissance. Le paiement nous en semblerait bien amer, n'est-ce pas, mes amis? ajouta-t-il en s'adressant à ses camarades.

—Oui! oui! Jean-Marie a raison, répondirent-ils avec des gestes significatifs.

—Mes amis, mes braves amis, répondit Juliette, émue du dévouement de ses ouvriers, croyez-moi, je n'ai pas voulu vous accorder une rétribution. Si la pensée m'en était venue, je l'aurais repoussée comme indigne de vous. Vous avez mal interprété l'offre que je viens de vous faire. Ce n'est pas le paiement de la dette que j'ai contractée envers vous que je vous offrais avec cette bourse. Non, non, je ne suis pas assez riche pour payer le bienfait de la vie que je vous dois.

—Oh! mademoiselle, dit Jean-Marie vous exagerez le petit service que nous vous avons rendu; vous ne couriez aucun danger.

—Croyez-vous, mon brave, que je n'ai pas apprécié toute la grandeur du péril, et qu'il était à craindre que la voûte ne s'écroulât sur nos têtes, en nous ensevelissant sous les décombres!

—Quoi! mademoiselle, sous saviez cela et vous étiez si calme!

—J'ai eu le temps de méditer sur le danger pendant votre arrêt et intelligent travail. Et, si j'ai laissé échapper un mouvement et une exclamation d'impatience, dont je vous demande bien pardon, mes amis...

—Mademoiselle n'a rien à se faire pardonner.

—J'ai été d'autant plus injuste que vous étiez plus dévoués.

—Ne parlons plus de cela, mademoiselle.

—Soit. Merci encore une fois, mes amis, et allez-vous vous reposer de vos travaux, non dans un festin, parce qu'il y a une personne qui souffre, mais réparer nos forces par un repas abondant. Comme il est de toute justice que l'amphitryon paye, acceptez ces chiffons de papier, qui satisferont aussi le marchand de vin.

—Mademoiselle le veut donc absolument.

—Je vous en prie.

—Puisqu'il en est ainsi, nous acceptons tous; n'est-ce pas, mes amis? dit Jean-Marie en consultant ses compagnons du regard.

—Vive Mademoiselle Juliette! Vive M. le marquis! s'écrièrent les ouvriers.

—Silence, mes amis, silence, dit aussitôt Juliette. Il y a ici une personne qui souffre.

Le tintement d'une sonnette ne tarda pas à attirer l'attention des ouvriers, qui aperçurent le doyen de Wellin en surplis; il s'empresèrent de se mettre à genoux.

Hector priait en attendant l'arrivée du ministre du Dieu de miséricorde.

Le prêtre, entouré de l'aurore de la virginité, inspire la vertu aux peuples; il est l'image du Dieu de toute pureté. N'étant assujéti ni aux besoins ni aux affections d'une famille, le cœur du prêtre embrasse toutes les souffrances; le monde entier est sa famille.

(A suivre)

PILES

HEMORROIDES

Vous trouvez du soulagement dans Zam-Buk! Il calme la sensation de brûlure, la démangeaison, arrête le saignement et donne du bien-être. La persévérance avec Zam-Buk, la guérison guérison. Pourquoi ne pas s'en rendre compte? Chez tous les pharmaciens et marchands de la ville.

ZAM-BUK

FOR ALL SUMMER SORES

Le bref est maintenu

(Suite de la 1ère page)

qu'elles le paraissent, je doute fort qu'elles prêtent attention à un bref de prohibition que nous pourrions obtenir.

Lorsqu'on apprit à Thaw que l'enquête serait faite à huis clos, il écrivit cette note pour être remise aux journalistes: "Il est bien vrai que la loi anglaise permet le procès à huis clos, lorsque la vie et la liberté d'un homme sont en jeu. C'est comme en Turquie et en Bulgarie."

M. Greenhalgh, le principal défenseur de Thaw, n'était pas en cour, cet après-midi, lorsque le juge Hutchinson accorda le bref d'habes corpus. On dit qu'il sera à Coaticook demain, pour faire une dernière tentative. M. Thaw, l'émiment criminaliste de Montréal, est aussi défenseur de Thaw, il est découragé et pessimiste. Il a suivi le fugitif à Coaticook. "Je crois, dit-il, qu'on va le déporter par chemin de fer. Les autorités supérieures du pays ont dans leur tête que Thaw doit quitter le Canada au plus tôt."

Jerome ne voulait pas faire de déclarations. Sachant à l'avance que Thaw allait être remis en liberté et conduit à Coaticook, il s'était rendu à ce dernier endroit avec M. Kennedy, le substitut du Procureur général de New-York. Ils étaient dans une automobile attendant l'arrivée de Thaw. Ce dernier apparut bientôt, assis entre deux officiers de la police fédérale. Peu de gens à Sherbrooke s'attendaient à un dénouement aussi subit, et ils ne furent pas sur surpris d'apprendre que le prisonnier avait été remis en liberté, puis arrêté de nouveau et conduit à Coaticook.

Coaticook, 3. — La commission d'enquête qui questionnera Thaw sur son entrée au pays a été organisée ce soir. M. Blake Robertson présidera. Il sera assisté des inspecteurs D. H. Reynolds, T. B. Williams et T. E. Garceau. L'avocat L. T. M. Hall sera conseil pour les enquêteurs. On s'attend que le verdict soit rendu à la même séance, malgré l'appel que les avocats de Thaw ne manqueront pas d'interjurer. Aucun représentant de la famille Thaw n'a communiqué avec eux depuis les événements imprévus de cet après-midi et ils ne savent trop comment interpréter le silence de ces principaux intéressés.

Les autorités de l'Etat de New-York ont fait tous les préparatifs de l'autre côté de la frontière. Il ne serait pas surprenant que Thaw soit conduit immédiatement dans l'Etat de New-York sans aucune formalité d'extradition. Le détective privé John Lanyon a été nommé gardien spécial de l'asile de Mattawaug, au cas où Thaw, qui ne s'aventurerait pas à l'arrière, serait autorisé d'arrêter Thaw comme étant un aliéné en fuite.

Tard ce soir, les défenseurs de Thaw ont publié le document suivant: "Il semble maintenant décidé que le gouvernement invoquera contre Thaw toutes les clauses possibles de l'acte d'immigration. C'est l'acte d'immigration qui a été invoqué par le gouvernement, simplement pour avoir franchi la frontière en cachette, mais maintenant, il est certain qu'on fera l'examen mental du prisonnier. Si l'enquête est conduite de cette façon, Thaw n'aura pas droit d'en appeler au ministre de la justice."

DESASTREUX ACCIDENT

La foudre est tombée sur un dépôt de dynamite.

Cerbère, 3. — La foudre est tombée sur un important dépôt de dynamite que la compagnie canadienne de Barabone a établi à San Antonio (Catalogne). La dynamite a explosé avec un bruit formidable. Les maisons situées à proximité du dépôt se sont écroulées. Dans les trois villages voisins de Tremp, Salas et Talaran, l'explosion a fait trembler les habitations, toutes les vitres ont été brisées. Il n'y avait au dépôt de dynamite que le gardien, nommé Antonio Marco qui a été tué. Trente-trois personnes qui se trouvaient à plusieurs kilomètres du lieu de l'explosion, ont reçu des blessures plus ou moins graves. La secousse provoquée par l'explosion a été tellement violente que tous les habitants qui se trouvaient dans les environs de dix kilomètres autour du dépôt de dynamite ont été projetés à terre.

Toujours au Premier Rang

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1912: Monsieur J. A. E. Gaudy, Pharmacien, Montréal. "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le SIROP D'ANIS GAUDY, pour les enfants, jouit d'une santé excellente; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 7 mois, mon bébé pèse 25 1/2 lbs, qu'il a 18 pouces de tour d'épaules pour une taille de 29 pouces et qu'il a déjà 7 dents. Votre toute dévouée, Mme O. PERIARD. P.S. — Les certificats de santé et les semblables attestations qui témoignent des bons services que rend le SIROP D'ANIS GAUDY sont toujours à la disposition de tous. En vente partout, 25 c. la bouteille. J. A. E. GAUDY, Pharmacien-Chimiste, 550 St-Catherine, St-Est, Montréal."

Madame O. Periard de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1912: Monsieur J. A. E. Gaudy, Pharmacien, Montréal. "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le SIROP D'ANIS GAUDY, pour les enfants, jouit d'une santé excellente; et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 7 mois, mon bébé pèse 25 1/2 lbs, qu'il a 18 pouces de tour d'épaules pour une taille de 29 pouces et qu'il a déjà 7 dents. Votre toute dévouée, Mme O. PERIARD. P.S. — Les certificats de santé et les semblables attestations qui témoignent des bons services que rend le SIROP D'ANIS GAUDY sont toujours à la disposition de tous. En vente partout, 25 c. la bouteille. J. A. E. GAUDY, Pharmacien-Chimiste, 550 St-Catherine, St-Est, Montréal."

CONFLAGRATION A MANCHESTER

LE FEU DETRUIT DES ENTREPOTS CONTENANT 3.000 BALLES DE COTON ET CAUSE POUR \$1.250.000 DE DOMMAGES.

Manchester, Angleterre, 3. — Un violent incendie a détruit les entrepôts de la Manchester Ship Canal Company, situés sur le rive Irwell. La marchandise consistait en balles de coton. L'incendie se propagea, et gagnant les édifices environnants, causa une conflagration. Les flammes s'élevaient à environ mille pieds dans les airs. Le spectacle était beau à contempler. 3.000 balles de coton ont été consumées, ainsi que 2.000 caisses de papier à imprimer. Les dommages s'élèvent à \$1.250.000.

LES BOMBES PAR LA POSTE

Une répétition de l'affaire de Sherbrooke.

Paris, 3. — M. Jean Grandjean, marchand de vins, 159 avenue d'Allemagne, recevait hier par la poste une boîte en bois, solidement cachetée et scellée, qui mesurait vingt-cinq centimètres de longueur sur quinze centimètres de hauteur et portait comme nom d'expéditeur celui de M. Normant, sans autre indication.

Le commerçant avait déjà commencé à ouvrir le colis lorsqu'un ressort, aperçu sous le couvercle, éveilla ses soupçons, d'autant plus qu'il n'attendait aucun envoi et qu'il ne connaissait personne s'appelant Normant.

En conséquence, le juge prudent de porter la boîte mystérieuse au commissaire de police du quartier de la Villette, qui a son tour prévint le laboratoire municipal.

Avec d'innombrables précautions, la boîte fut alors ouverte et l'on s'aperçut qu'elle constituait un agnès des plus dangereux. Elle contenait, en effet, trente cartouches de revolver, recouvertes de poudre chloratée, et un tube de verre rempli d'acide sulfurique qui, en se brisant, devait faire exploser l'engin. On voit à quel terrible danger venait d'échapper M. Grandjean, qui ne se connaissait aucun ennemi, n'a pu fournir de renseignements capables de mettre sur la piste de l'auteur de cette lâche machination.

Toutefois, le service de la Sûreté a ouvert à ce sujet une minutieuse enquête, mais il est à craindre qu'elle n'aboutisse jamais à l'arrestation du coupable.

MARIAGE DU ROI MANUEL

L'ex-roi Manuel du Portugal a épousé aujourd'hui, en Allemagne, la princesse Augustine Victoria de Hohenzollern.

Sigmaringen, Allemagne, 3. — Un brillant banquet a eu lieu aujourd'hui en l'honneur de l'ex-roi Manuel du Portugal, qui épousera demain la princesse Augustine Victoria de Hohenzollern. Vingt membres de familles royales étaient présents à ce banquet, auquel assistaient en plus cinquante-quatre invités spéciaux. Parmi les personnes de sang royal, on remarquait la reine-mère du Portugal, le prince de Galles, le prince Eitel Friedrich. Ces deux princes représentaient le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne. Le roi et la reine d'Espagne étaient représentés par le duc et la duchesse de Cobourg. Toutes les autres familles royales d'Europe avaient aussi leurs représentants personnels.

Le mariage religieux aura lieu demain. La cérémonie sera présidée par le cardinal Netto, ancien patriarche de Lisbonne. La publication des bans a été faite en chaire dimanche et le décret papal accordant la dispense contient tous les titres royaux de l'ex-roi Manuel, y compris celui de Major. Le duc de Montpensier, présent au banquet, a beaucoup attiré l'attention des invités. Le duc était un des prétendants au trône d'Albanie.

L'ETUDE DE LA MEDECINE

Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine ont eu lieu à Québec, hier.

Québec, 3. — Les examens préliminaires pour l'admission à l'étude de la médecine ont eu lieu hier et aujourd'hui à l'Université Laval, devant des représentants du Collège de chirurgie et de médecine de la province de Québec. Vingt-trois candidats se sont présentés pour subir l'examen sur les Sciences et onze pour l'examen sur les Lettres.

DANS LES ALPES

On trouve deux corps humains décapités.

(Service spécial)
Genève, 3. — Les corps décapités de deux alpinistes italiens ont été trouvés la nuit dernière près de la route du Simplon, sur la frontière suisse-italienne. La police, assistée de nombreux guides, fouilla les environs, dans l'espoir d'y découvrir les deux têtes. Ils ne portèrent, sur eux, aucune valeur; on croit donc qu'ils ont été victimes de la Main noire.

LA PUCE

On s'en occupe à l'Académie des sciences de Paris.

Paris, 3. — Une puce a été l'hôte d'honneur de l'Académie des sciences cet après-midi. Cette vilaine petite bête, comme le disent gravement les savants, est elle-même la victime d'un parasite nommé "Ichthamionose". Ce dernier, vivant dans l'estomac de la puce, peut occasionner des maladies, au lieu que la puce, elle ne fait que piquer.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES

Hier c'était soirée de gala aux Nouveautés et jamais le coquet théâtre de la rue Ste-Catherine n'avait vu une foule aussi compacte et une assistance aussi choisie, on ne saurait plus douter à présent de la réussite de la nouvelle direction et l'on peut être sûr que le beau public a dû prendre le chemin des Nouveautés et ne l'oubliera pas de si tôt. Est-il besoin de dire que Papillon a triomphé devant cette brillante société et que les intermèdes ont été fort goûtés.

Mme Paula Brébien a remporté un gros succès dans les deux chansons qu'elle a détaillées avec une émotion simple et poignante. M. Willis prêt obligamment par le Français pour pallier à l'émoussement survenu par tous les différents genres de théâtres et se sont fait une réputation des plus enviables et leur venue au Princess sera bien venue de tout le monde.

Voilà donc la série des galas annoncés par les Nouveautés commencée sous les meilleurs auspices, et l'on nous promet pour les semaines suivantes des programmes nouveaux et attrayants, nous sommes persuadés que MM. Pierre Christie et Armand Robi sauront rencontrer les goûts des plus difficiles. Beaucoup de personnes n'ayant pu se procurer des places pour la soirée de mercredi, la direction des Nouveautés annonce qu'elle fera vendredi prochain, 5 septembre, un "spécial" comprenant des intermèdes pour contenter ceux qui n'ont pu assister à la belle représentation d'hier.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Avec "Le Fils Naturel", le National a ouvert brillamment sa série de grandes comédies et comme à tout seigneur tout honneur, c'est au répertoire du maître Dumas, fils, qu'on a emprunté le premier ouvrage. Le succès que nous avons constaté lundi soir ne s'est pas démenti depuis, au contraire il s'est accentué à chaque représentation. Le public de son côté accourt toujours plus nombreux, car c'est le propre des bonnes pièces de faire leur réclame par elle-même et les spectateurs font ainsi boucle de neige.

Cette œuvre magistrale "Le Fils Naturel" est interprétée par une troupe souple et homogène; tous les rôles sont bien tenus; quelques-uns même supérieurement.

Citons MM. Delferrière, Pelletier, Fillion, Durand, Darnay, Gosselin, etc., et Mmes Dumas, Demons, Devoyod, L. Robert, Noggi, etc.

La mise en scène, les décors, tout est au point et marqué au coin bon faiseur.

A l'étude, "Les Marionnettes" l'exquise comédie en 4 actes de M. Pierre Wolf, qui servira de rentrée à Mme Vihry et à M. Scheler.

THEATRE CANADIEN FRANÇAIS

"PAUL KAUFAR"

Les superbes représentations que nous donne le Canadien-Français, cette semaine, sont patronnées comme elles le méritent; un public on ne peut plus nombreux et choisi se rend chaque jour à ce populaire théâtre. Il faut trouver la raison de cette affluence dans le fait que "Paul Kaufar" est un drame patriotique splendide et qu'il est interprété de façon parfaite par l'excellente troupe de M. Julien Daoust. Ce drame est certainement l'une des plus fortes œuvres du genre qu'il nous ait été donné d'entendre à Montréal. Le comique et le dramatique apparaissent tour à tour, se coudoient délicatement et finissent par se fusionner dans un tout harmonieux qui ne laisse pas d'être pittoresque et d'un intérêt jamais démenti.

Mme Briant est délicieusement touchante dans Diane de Bismont et M. Chanot fait un Paul Kaufar méritant de félicitation et nous les réitérons de grand cœur à MM. Valburet, Hamel, Tremblay, Villeneuve, Desmarre, etc., ainsi qu'à Mmes Tremblay, Lussier, Dorval, etc.

Les décors de M. Delangry sont de toute beauté et des mieux appropriés.

GAYETY

Nous aurons le plaisir d'entendre la semaine prochaine au Gayety la fameuse troupe Al Reeves, dans Big Beauty Show. L'annonce de cette représentation est toujours un événement. M. Reeves jouera lui-même le rôle principal et il le fera habilement. Le comédien qui a été pendant plusieurs années l'étoile de sa troupe, "Chick" Cameron est un autre acteur de grand mérite qui tiendra aussi un rôle. Zella Russell, pianiste distinguée sera l'une des principales attractions. Vera Georges, jolie comédienne sera aussi fort appréciée. La Belle Carmencita, charmante danseuse, fait aussi partie de la troupe. M. Reeves a obtenu de M. George Cohan, la permission de se servir de son populaire "American Ragtime". Bref, on nous assure une représentation extraordinaire.

UN BEAU TEINT EST UNE JOIE POUR TOUS

DR. T. FELIX GOUZARD'S Oriental Cream ou Renovator Macquay.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

Qu'il se débarrasse de la hâte, boutons, taches de rousseur, rougeurs, éruptions, etc., et malades de la peau et tout défaut à la beauté et rien n'y paraît. Il y a subi l'essai de 65 ans et il est infatigable.

PAS D'ALUN



AU PRINCESS

McIntyre et Heath seront la principale attraction au Princess la semaine prochaine dans la fameuse comédie musicale de Jean Schwartz, The Ham Tree. L'association que McIntyre est aujourd'hui l'un des meilleurs artistes américains soulèvera sans doute une foule d'interrogations, mais l'association que Thomas Kurton Heath est de la même catégorie et l'association familière de leurs noms éveillent des souvenirs chers aux amateurs de théâtre. Commencant leur carrière, il y a quarante ans, sous les tentes d'un cirque, ces deux artistes ont passé par tous les différents genres de théâtres et se sont fait une réputation des plus enviables et leur venue au Princess sera bien venue de tout le monde.

FRANÇAIS

Il y a plusieurs numéros intéressants au programme du Français pour la semaine prochaine. Les treize garçons en bleu donneront une revue militaire. Sabaya accomplira des exploits d'une audace extraordinaire. Holey Kid chantent et dansent. Leonard et Louis sont des acrobates de première force. George et Lily Gardner sont des musiciens extraordinaires. Joe Brennan nous chantera des chansons irlandaises et nous racontera des histoires irlandaises. Les sœurs Auker nous donneront une série de danses, tandis que les Kinnermen jouent avec des poids lourds comme avec des plumes. En plus, deux films de vues animées exhibées pour la première fois à Montréal.

A L'ORPHEUM

M. Driscoll annonce pour la semaine prochaine un excellent programme de vaudeville tout à fait à la hauteur de la réputation qu'il s'est faite. M. Frédéric V. Bowers paraîtra avec sa troupe de six acteurs dans un acte splendide qui exige deux wagons de scène. Il est bien peu de gens qui n'aient entendu parler de Bowers, le populaire auteur de chansons très appréciées et d'une foule de morceaux ravissants. Ses représentations comme ses chansons plaisent toujours beaucoup aux spectateurs. Jess Lasky est un autre acteur bien connu des habitués de l'Orpheum. La semaine prochaine il jouera, tel, pour la première fois, la fameuse nouveauté européenne intitulée Trois Types: la Blende, la Brune et "Auburn". La peinture bien connue September Morn a causé une grande sensation à New-York et à Chicago. Cette peinture sera très bien reproduite par les trois types qui posent dans différentes attitudes artistiques. The Wanderer est le titre d'une septième comédie, que Madden et Fitzpatrick joueront. Frank Wood et Buncie Wyde joueront Good Night par Mack et Orth, deux comédiens qui ont joué à Montréal au commencement de la saison. Ray Conlin, le comédien ventriloque, Herbert et Claribel Parjeon, les frères Alexander, Jongleurs et Moss et Fry, comédiens, sont aussi au programme.

L'intrépide Pegoud

(Suite de la 1ère page)

nombre incalculable de cartes postales et de nombreuses spectatrices lui offrent des fleurs.

Montant ensuite sur une caisse d'emballage, Pegoud explique son exploit à ses admirateurs:

—J'étais complètement maître de mon appareil, qui obéissait docilement aux commandes. Pendant que mon monoplane était complètement retourné, je ne fis donner au moteur que le quart de sa force. J'aurais pu rester dans cette position beaucoup plus longtemps, mais quelle en aurait été l'utilité? Rester trop longtemps la tête en bas peut congestionner et cela pourrait devenir dangereux, car on risquerait de perdre le contrôle de l'appareil. Je ne parle pas pour moi, car je n'ai éprouvé aucun malaise, même dans cette position.

—J'ai fait tout à l'heure, un moment, je trouvais la tête en bas; j'étais introuvable d'essence et d'huile; je me figurais que ce coiffeur qui me vaporisait après m'avoir rasé.

—Je n'ai jamais cessé de regarder le sol, et je regrette de n'être pas monté quelques centaines de mètres plus haut; j'aurais pu faire un double 8."

L'exploit de Pegoud, d'après les aviateurs présents, prouve que les sautes de vent et les accidents de moteur, je ne fais donner au moteur que le quart de sa force. J'aurais pu rester dans cette position beaucoup plus longtemps, mais quelle en aurait été l'utilité? Rester trop longtemps la tête en bas peut congestionner et cela pourrait devenir dangereux, car on risquerait de perdre le contrôle de l'appareil. Je ne parle pas pour moi, car je n'ai éprouvé aucun malaise, même dans cette position.

—J'ai fait tout à l'heure, un moment, je trouvais la tête en bas; j'étais introuvable d'essence et d'huile; je me figurais que ce coiffeur qui me vaporisait après m'avoir rasé.

—Je n'ai jamais cessé de regarder le sol, et je regrette de n'être pas monté quelques centaines de mètres plus haut; j'aurais pu faire un double 8."

L'exploit de Pegoud, d'après les aviateurs présents, prouve que les sautes de vent et les accidents de moteur, je ne fais donner au moteur que le quart de sa force. J'aurais pu rester dans cette position beaucoup plus longtemps, mais quelle en aurait été l'utilité? Rester trop longtemps la tête en bas peut congestionner et cela pourrait devenir dangereux, car on risquerait de perdre le contrôle de l'appareil. Je ne parle pas pour moi, car je n'ai éprouvé aucun malaise, même dans cette position.

—J'ai fait tout à l'heure, un moment, je trouvais la tête en bas; j'étais introuvable d'essence et d'huile; je me figurais que ce coiffeur qui me vaporisait après m'avoir rasé.

—Je n'ai jamais cessé de regarder le sol, et je regrette de n'être pas monté quelques centaines de mètres plus haut; j'aurais pu faire un double 8."

L'exploit de Pegoud, d'après les aviateurs présents, prouve que les sautes de vent et les accidents de moteur, je ne fais donner au moteur que le quart de sa force. J'aurais pu rester dans cette position beaucoup plus longtemps, mais quelle en aurait été l'utilité? Rester trop longtemps la tête en bas peut congestionner et cela pourrait devenir dangereux, car on risquerait de perdre le contrôle de l'appareil. Je ne parle pas pour moi, car je n'ai éprouvé aucun malaise, même dans cette position.

—J'ai fait tout à l'heure, un moment, je trouvais la tête en bas; j'étais introuvable d'essence et d'huile; je me figurais que ce coiffeur qui me vaporisait après m'avoir rasé.

—Je n'ai jamais cessé de regarder le sol, et je regrette de n'être pas monté quelques centaines de mètres plus haut; j'aurais pu faire un double 8."

DERNIERE DISTRIBUTION DES PORTRAITS

PAPINEAU et LAFONTAINE

Si vous avez négligé de vous procurer un de ces portraits, ne manquez pas cette dernière occasion.

Tout Canadien devrait avoir dans sa demeure les portraits de PAPINEAU et LAFONTAINE.

COUPON DU "CANADA

BOURSE DE MONTREAL

LA SESSION DE L'AVANT-MIDI TRES ANIMEE. — LE CANADA CEMENT VEND 399 ACTIONS, AVEC UNE MOYENNE DE 32 3/4. — L'APRES-MIDI FUT PLUS TRANQUILLE. — LA PLUS HAUTE VENTE: MONTREAL DEE. \$1,700 A 78 1/2.

(McCaig Bros & Co)

Malgré quelques baisses fractionnaires à Wall Street, le marché local fut ferme. Les stocks récupèrent; on remarque des gains sensibles dans les Dominion Textile, Nova Scotia Steel & Coal, Canada Cement, Brazilian Traction, Laurentide et Ottawa Power. Les deux derniers vendent du ex-dividende, et pour cela de 17 à 20 points doivent être ajoutés à leur valeur actuelle, pour qu'on ait le prix de ces deux actions, avant qu'elles deviennent "right".

Ottawa Power et Detroit United furent les items forts de la liste du jour. Le premier se vendait à 154, et, disant-on, il était difficile de se le procurer, même à ce prix; car la veille, tout le stock disponible avait été vendu à 153. Le dernier était ferme à 72.

Cement fut le plus actif des stocks; le prix fut stable, se levant à 32 3/4. Cependant les préférences se vendaient en petite quantité, à 92 1/2. Tout mouvement du Canada Cement est observé avec intérêt, car on s'attend à une hausse.

Spanish fut paresseux: quelques transactions seulement, et de peu de valeur — 19 à 18 1/2. MacDonald suivit la piste: 100 actions se vendirent à 29.

R. O. était ferme à 108; un lot impair changea de main pour 108 1/2. Montréal Power se vendit assez rapidement, de 212 à 1-2.

Dominion Steel se vendit une fraction plus haut, 50 dans l'après-midi. Dominion Textile se tint fort à 85 1/2.

Bell Telephone, qui se vendait 155, la semaine passée, s'ouvrit aujourd'hui à 152, et, à la 2e transaction, avança d'un point. Il n'y eut aucune vente du stock nouveau, l'offre étant 150.

Laurentide eut un peu plus ferme à 157 3/4. Par suite du rapport annuel ce stock est en excellente position et on s'attend à ce qu'il fasse des avances substantielles.

Dans les hors-liste, les bons Wayagmack se vendirent: \$1,000 à 75 1/2; \$500 à 75 3/4. Canners était coté de 35 à 36. La saison s'annonce comme devant être très rémunérative pour cette compagnie.

MM. McCaig Bros, membres de la Bourse de Montréal, nous communiquent la liste suivante des dernières cotes de valeurs de Bourse à Montréal.

COTE DE LA DERNIERE HEURE

COTES DE L'APRES-MIDI

3 Septembre, 1913.

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Ames Holden Com.	15	14 1/2
Ames Holden Pref.	74	73 3/4
Bell Telephone	155	152
B. C. Packers Pfd.	138	132
Brazilian T. L. & P.	158	153
Calgary Power	50	49 1/2
Canada Car. Com.	70	68
Canada Car. Pfd.	109 1/2	109
Canada Cement Com.	32 3/4	32
Canada Cement Pfd.	93	92 3/4
Can. Converters	43	41
Can. Cot. Ltd.	38	37 1/2
Can. Cot. Ltd. Pfd.	77	76
Can. Gen. Electric	111 7/8	111
Can. Rubber	99	98
Can. Rubber Pfd.	96	95
Canada Loco.	41	40
Canada Loco. Pfd.	104	103
Can. Pacific	221 1/2	220 1/2
Can. Pac. Nouveau	17	16 1/2
Crown Res. ex-rights	17	16 1/2
Detroit Electric	72	71 1/2
Dia. Flint Glass	72	71 1/2
Dominion Bridge	12	11 1/2
Dom. Can. Pfd.	100	99 1/2
Dom. Coal Pfd.	103 1/2	103
Dom. Iron Pfd.	125	124
Dom. Steel Corp.	50	49 1/2
Duluth Superior	103	102
E. Can. P. & C.	110	109
Gould Mfg. Pfd.	102	101
Goodwin Pfd.	79	78
Goodwin Pfd.	160	159
Havanna Electric	85	84
Hillcrest Coll. Pfd.	92	91
Illinois Trac. Pfd.	92	91
Inter. Coal Pfd.	40	39
Inter. Coal & Coke	122 1/2	122
Lake of Woods	135	134
Lake of Woods Pfd.	129	128
Laurentide	157 3/4	157
MacDonald Com.	29	28 1/2
MacKay Com.	84	83
MacKay Pfd.	102	101
Mex. L. & P.	65	64
Minn. & St. Paul	135	134
Mont. Cottons	68	67
Mont. Cottons Pfd.	100	99
Mont. L. H. & P.	212 1/2	212
Mont. L. H. & P. Pfd.	200	199
Mont. Tram. Com.	200	199
Mont. Tram. Deb.	77 1/2	77
N. S. Steel & Coal	78 1/2	78
N. S. Steel & Coal Pfd.	122	121
Ogilvie Mill Pfd.	114	113 1/2
Ott. L. H. & P. Nov.	160	159
Paton Mfg. Co.	70	69
Pennam. Pfd.	63	62 1/2
Porto Rico	60	59 1/4
Price Bros.	11 1/2	11
Richelieu & Ont. Nav.	108	107 1/4
Ridford Paper Ref.	93	92
Sawyer Massey	35	34
Sawyer Massey Pfd.	88	87
Smart Wool Co.	60	59
Smart W. Ltd. Pfd.	137	136
Sherwin Williams	137	136
Sherwin W. Pfd.	18 3/4	18 1/2
Spanish Riv. ex-rights	18 3/4	18 1/2
St. Paul & N. W.	114	113 1/2
Steel Co. of Can.	86 1/4	86
Steele Pfd.	106	105
Tucker Tobacco Pfd.	101 1/2	101
Twin City Pfd.	107	106
West India	94	93
W. Kootenay P. & L.	91	90
Winnipeg Ry.	205	206
Windsor Hotel	108	107

VENTES DE L'AVANT-MIDI

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Bell Telephone-16	151 1/2	
Brascan-10	93, 2 à 93 1/2, 95	
Can. Pacific-28	221 1/4, 50 à 221, 50	
Detroit-100	72	
Ottawa L. H. & P.-30	à 164	
Power-115	212, 25 à 212 1/2	
Power Rights-4	à 9 1/2	
Toronto Ry.-30	à 140	
Twin City-100	à 106	
Winnipeg Ry.-100	à 209	
Mont. Telegraph-45	à 130	
Pennam-25	à 62 1/2	
Richelieu & Ont. Nav.-19	30 à 18	
Sherwin Williams-150	à 49 1/2	
Steel Corp.-10	à 49 3/4, 16 à 49	
Richelieu & Ont. Nav.-25	à 108	
Shawinigan-10	à 118 3/4	
Ottawa L. H. & P.-15	à 15	
Canada Car.-10	à 70	
Canada Loco.-10	à 32 3/4, 1 à 32 1/2, 5 à 32 3/8, 10 à 33	
Can. Converters-10	à 40	
Dom. Bridge-50	à 118 3/4	
Dom. Canners-25	à 81	
Dom. Textile-25	à 85 1/2	
Lake of Woods-10	à 135	
Laurentide-29	à 157 3/4, 7 à 158, 5 à 157 1/2	
Ames Holden Pfd.-10	à 74	
Can. Cots. Pfd.-16	à 77 1/2	
Can. Loco. Pfd.-20	à 90 1/4	
Cement Pfd.-17	à 92 1/2, 5 à 92	
Dom. Coal Pfd.-3	à 103 1/2	
Dom. Iron Pfd.-4	à 100	
Sherwin Williams-10	à 97 1/2	
Steel Co. of Can.-4	à 87	
Tucker Pfd.-15	à 95 1/4	

OBLIGATIONS

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Canada Cement-\$3000	à 98	
Dom. Canners-\$500	à 98 3/4	
Dom. Tram. Deb.-\$2500	à 78 3/4	
Steele-\$100	à 78 1/2	
Steel Co. of Can.-\$2000	à 94	
Commerce-7	à 203, 10 à 203, 14 à 203, 1 à 203	
Merchants-5	à 182, 2 à 182, 4 à 182, 2 à 182	
Royal-10	à 191	
Royal-15 1/4, 8 à 215 1/4		
Quebec-4	à 122	

BANQUES

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Commerce-7	à 203, 10 à 203, 14 à 203, 1 à 203	
Merchants-5	à 182, 2 à 182, 4 à 182, 2 à 182	
Royal-10	à 191	
Royal-15 1/4, 8 à 215 1/4		
Quebec-4	à 122	

VENTES DE L'APRES-MIDI

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Bell Telephone-5	à 152, 1 à 153	
Brascan-10	à 93 1/2, 100 à 93	
Can. Pacific-25	à 220 1/2	
Detroit-75	à 72, 5 à 72 1/2	
Power-100	à 111 1/2	
Power Rights-1	à 9 1/2	
Toronto Ry.-10	à 108 1/2	
Sherwin Williams-10	à 108 1/2	
Steel Corp.-10	à 49 1/2	
Richelieu & Ont. Nav.-10	à 108 1/2	
Sawyer Massey-10	à 88	
Smart Wool Co.-10	à 60	
Smart W. Ltd. Pfd.-10	à 137	
Sherwin Williams-10	à 137	
Sherwin W. Pfd.-10	à 18 3/4	
Spanish Riv. ex-rights-10	à 18 3/4	
St. Paul & N. W.-10	à 114	
Steel Co. of Can.-10	à 86 1/4	
Steele-10	à 106	
Tucker Tobacco Pfd.-10	à 101 1/2	
Twin City Pfd.-10	à 107	
West India-10	à 94	
W. Kootenay P. & L.-10	à 91	
Winnipeg Ry.-10	à 205	
Windsor Hotel-10	à 108	

OBLIGATIONS

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Bell Telephone	98	98
B. L. Asbestos	203	203
Commerce	154 3/4	151
Hochelaga	180	180
Imperial	191	191
Merchants	135	135
Molsons	135	135
Nationale	135	135
New-Brunswick	255 1/4	255 1/4
Nova Scotia	122	122
Ottawa	215	215 1/2
Quebec	122	122
Quebec	215	215 1/2
Standard	122	122
Traders	122	122
Toronto	122	122
Union	122	122

OBLIGATIONS

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Bell Telephone	98	98
B. L. Asbestos	203	203
Commerce	154 3/4	151
Hochelaga	180	180
Imperial	191	191
Merchants	135	135
Molsons	135	135
Nationale	135	135
New-Brunswick	255 1/4	255 1/4
Nova Scotia	122	122
Ottawa	215	215 1/2
Quebec	122	122
Quebec	215	215 1/2
Standard	122	122
Traders	122	122
Toronto	122	122
Union	122	122

COTES ET RENSEIGNEMENTS DES STOCKS DE NEW-YORK

APPELEZ MAIN 4265

H. TESSIER & CO.

18 RUE HOSPITAL

Propos de courtiers

Un câble annonce à Jenks, Gwynne & Co., "Des observateurs très éveillés, qui ont l'œil sur l'action du C. P. R., disent que nous ne pouvons pas nous attendre à une brusque réaction ascendante."

Acheteurs de Canada Cement: Purnett, Bruneau, O'Brien. Vendeurs: O'Brien, Burnett, R. Forget.

Le département de l'Industrie et du Commerce rapporte que la quantité de grains accumulés dans les terminaux et éleveurs est comme suit:

Élévateurs de terminaux	Élévateurs publics	Élévateurs privés
1,367,477	4,283,627	5,651,104
1,726,100	6,151,493	7,877,699

3,093,577 10,435,226 13,528,803
La même semaine 1912
5,095,760 3,576,922 8,672,652

Toronto. — On annonce du bureau central de la R. P. Goodrich Tire & Rubber Co., d'Akron, Ohio, que cette compagnie a décidé de bâtir une succursale à Toronto, qui emploiera 1,800 mains, dès le commencement. On ne sait pas encore l'emplacement que cette bâtisse occupera.

Sept. 3 — La Bourse fut influencée, en mal, par la tournure plutôt faible que prit le marché étranger.

Et aussi la liste locale eut-elle une apparence irrégulière.

Le Brazilian fut plus aisé, mais se tint autour de 93.

Spanish River se montra encore une fois faible, se vendant 18 1/3 par 100 actions.

Twin City et Ciment se maintinrent à des chiffres relativement fermes.

Les courtiers continuèrent à se plaindre de la disette d'argent.

Sept. 3 — Le marché aux grains continua à se maintenir ferme; il y a peu de changements pour prix comptant.

3 Septembre, 1913. Ouvert. Fermé.

ACHETEURS	ACHETEURS	ACHETEURS
Burt. F. N. Pref.	97	97
Brazilian	93 1/8	93
Canada Cement Com.	32 3/8	33
Canada Loco. Pref.	90	90
Dom. Canners	68 1/4	68
Duluth Superior	61 1/2	62
Maple Leaf Pfd.	44	44
Maple Leaf Com.	44	44
Mexican L. & P. Pref.	107	107
Steel of Can. Pref.	85 1/2	85
Twin City Com.	205	206
Winnipeg Ry.	19	18 1/8
MacDonald	29	29
Can. Bread.	19 1/4	19

MINES: — Crown Reserve 171 1/2, 170. Hollinger 157 1/2, 157.

BANQUES: — Commerce 203, 223. Hamilton 200, 223. Imperial 212, 211 1/4. Standard 212, 211 1/4. Union 137 1/2, 137.

PRETS, GARANTIES, ETC.: — Canada Landed 157, 182. Can. Permanent 182, 182. Landed Banking 134, 134. Loan & Discount 225, 225. National Trust 184, 184. Toronto Mortgage 148, 148.

OBLIGATIONS: — Porto Rico Railways 79, 79. Canada Bread 89 1/2, 89 1/2.

NEW-YORK, 3. — Les actionnaires du chemin de fer Union Pacific ont souscrit, pour 80 p.c. du stock entier du Southern Pacific, détenu par le Union Pacific.

La limite de temps accordée pour souscrire à ce stock expirait hier. Ce stock était la balance que détenait l'Union Pacific, après l'échange avec le chemin de fer Pennsylvania, des actions du Southern Pacific pour celles du Baltimore and Ohio. D'après le décret de la cour Suprême le combiné Harriman, Union Pacific fut obligé de se défaire de ses obligations et elles furent offertes à ses actionnaires. Les souscripteurs recevront des certificats échangeables pour les obligations elles-mêmes, s'ils ne sont pas déjà propriétaires du stock Union Pacific.

La diminution de cette affaire a été attendue avec une certaine impatience par les intérêts de Wall Street, vu que ce serait là une indication probante de la valeur des indications. La foule des actionnaires du Union Pacific qui voulait souscrire à ce stock était si grande hier, que des centaines de personnes se tinrent en ligne pendant des heures devant les bureaux des souscripteurs. De là, on prédisait que toute l'offre serait absorbée.

Bien que cette prédiction ne s'accomplisse pas, le résultat fut regardé comme un succès, et comme preuve le marché des stocks se mit à monter, bien que l'obligation Union elle-même baissât à 83 3/8, la marque faible de l'année.

DIVIDENDES DECLARES: — Sherwin Williams préf., 1 3/4 pour cent, payable 1er octobre.

VALEURS CANADIENNES A LONDRES: — C. P. R., 221 1/2-221 1/8. Brazilian, 93-94. Hudson Bay, 11 1/2-11 1/8. Ciment, 32 1/2-31 5/8. G. T. R. ord., 25 7/8-26. Dom. Steel, 48 1/2-49 1/2.

RENDREMENT DES OBLIGATIONS DE NEW-YORK: — Cote. Div. Rapp. Amer. Copper 77 6 7.77. Amer. Smelters 77 6 7.77. Amer. Sugar 111 7 6.39. Anaconda 37 12 8.45. Baltimore & Ohio 55 3 4.36. Brooklyn R. T. 221 10 4.52. Canadian Pac. 221 10 4.52. Can. Pac. Ry. 221 10 4.52. Central Leather 107 5 4.87. Chesapeake & Ohio 23 8 3.14. Col. Fuel & Iron 31 1 2 31. Denver Com. 28 1 2 28 1/4. Erie Pref. 45 3 4 45 3/4. Great Northern Pfd. 123 1 4 123 1/4. Illinois Central 108 108. Interborough Com. 16 15 7 16. Internat. Harvester 22 1 2 22. Kansas & Texas Pfd. 130 130 130. Lehigh Valley 155 15 15 1/2. Mo. Pac. 95 9 94. N. Y. Central 95 9 94. National Lead 48 3 4 48 3/4. N. Y. Ont. & Western 29 1 2 29 1/2. Norfolk & Western 104 5 8 104 1/2. Northern Pac. 111 1 4 110 1/4. Pacific Mail 21 21 21. Pennsylvania 112 3 4 112 3/4. People Gas 118 1 1 117. Reading Com. 161 1 2 160 1/4. Rep. Iron & Steel 24 24. Rock Island 17 1 8 16 7/8. Rubber 61 1 2 61 1/4. Southern Pacific 85 7 8 85 7/8. Southern Railway 24 7 8 24 1/4. Soo 106 1 2 105 1/2. St. Paul 31 3 4 31 3/4. Tennessee Copper 131 1 4 130 3/8. Union Pacific 131 1 4 130 3/8. Utah Copper 54 3 4 54 1/2. U. S. Steel Com. 63 1 4 63 1/4. Do. Pfd. 108 3 8 108 1/8. Virginia Chem. 26 26. Wabash Com. 26 26. Wabash Pfd. 26 26.

RENDREMENT DES OBLIGATIONS DE NEW-YORK: — Cote. Div. Rapp. Amer. Copper 77 6 7.77. Amer. Smelters 77 6 7.77. Amer. Sugar 111 7 6.39. Anaconda 37 12 8.45. Baltimore & Ohio 55 3 4.36. Brooklyn R. T. 221 10 4.52. Canadian Pac. 221 10 4.52. Can. Pac. Ry. 221 10 4.52. Central Leather 107 5 4.87. Chesapeake & Ohio 23 8 3.14. Col. Fuel & Iron 31 1 2 31. Denver Com. 28 1 2 28 1/4. Erie Pref. 45 3 4 45 3/4. Great Northern Pfd. 123 1 4 123 1/4. Illinois Central 108 108. Interborough Com. 16 15 7 16. Internat. Harvester 22 1 2 22. Kansas & Texas Pfd. 130 130 130. Lehigh Valley 155 15 15 1/2. Mo. Pac. 95 9 94.
